

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

4 avril 2025

et qu'elle a été faite le

4 avril 2025

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 41

Absents supplés : 0

Absents excusés : 7

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2025_04_083

Objet :

Validation de l'étude pour un Projet Culturel Scientifique, Educatif et Social de la médiathèque de Jura Nord (PCSES)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

EXTRAIT

***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 10 avril 2025***

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Antony BOURCET **Dampierre** : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON **Gendrey** : M. Gilbert TSCHAIEN **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : Mme Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSETNET **Montmirey-la-Ville** : M. Eric PERTUS **Mutigny** : M. Eric DRUOT **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD **Ougney** : M. Cédric IVANES **Our** : M. Segundo ALFONSO **Pagny** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe PERRET **Ranchot** : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT **Rans** : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA **Romain** : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Rouffange** : Mme Marie-Hélène VACHET **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel BENESSIANO **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT **Vitreux** : M. Alain GOMOT

Supplés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Nathalie HONORIO, Mme Valérie BENDERITTER **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE **Orchamps** : Mme Lucette NAEGELLEN **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène VACHET

Procurations de vote :

Mandants : Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE), Mme Lucette NAEGELLEN (ORCHAMPS), M. Claude TERON (SERRE LES MOULIERES), M. Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE)

Mandataires : Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE), M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS), M. Gilbert LAVRY (SALIGNEY), M. Stéphane ECARNOT (THERVAY)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h13 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

VALIDATION DE L'ETUDE POUR UN PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE, EDUCATIF ET SOCIAL DE LA MEDIATHEQUE DE JURA NORD (PCSES)

Dans l'objectif d'améliorer et consolider son réseau de lecture publique, la Communauté de Communes Jura Nord a conclu avec l'Etat en septembre 2023 un Contrat Territoire Lecture (CTL) dont la première étape est l'établissement d'un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Culturel (PCSES).

Suite à la signature du CTL, la Communauté de Communes a lancé une consultation relative à l'élaboration d'un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Culturel (PCSES) où ABCD a été retenu.

Le Projet d'établissement de la médiathèque de la Communauté de Communes de Jura Nord doit permettre de déterminer les objectifs de l'établissement pour les 5 à 10 ans à venir. La formalisation de ce Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) est l'un des premiers objectifs du Contrat Territoire-Lecture conclu entre l'Etat/ministère de la Culture et la Communauté de Communes. Sa validation au sein d'un comité de pilotage associant les signataires du CTL et le département du Jura, partenaire structurant, est un préalable à son adoption en Conseil Communautaire. Le PCSES permettra d'entériner les objectifs opérationnels de la collectivité quant à la médiathèque intercommunale. Il devra être articulé avec le Schéma intercommunal de la lecture publique qui fixera plus largement des objectifs politiques pour la Communauté de Communes de Jura Nord.

Ce document a vocation à être régulièrement évalué et actualisé.

Ce document est composé d'une première partie avec un état des lieux et un diagnostic critique de la médiathèque intercommunale de Jura Nord. Une deuxième partie présentera des propositions d'orientations stratégiques pour cet établissement en matière de lecture publique et déclinera ensuite les objectifs opérationnels, les axes de travail et le plan d'actions pluriannuel.

La médiathèque de Montmirey-la-Ville, le Criquelire, point lecture associatif qui fonctionne en réseau avec la médiathèque Jura Nord est également traitée dans le diagnostic lorsque cela apparaît pertinent même s'il ne s'agit pas d'un établissement intercommunal.

Le PCSES (diagnostic et préconisations) est joint **en annexe**.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Valide le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Culturel en annexe séparée ;**
- **Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à engager toutes les démarches nécessaires pour la poursuite de la mission.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

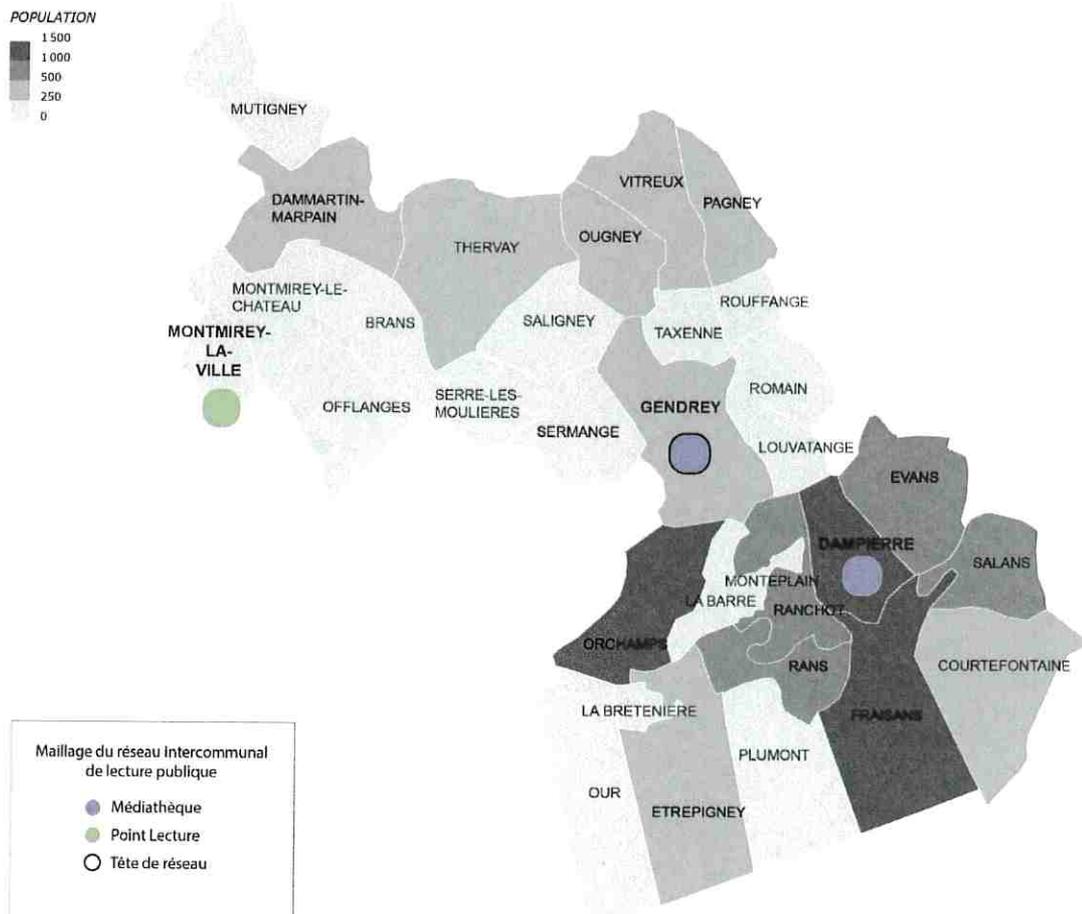
Abstention : 0



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE JURA NORD

ÉTUDE POUR UN PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL DE LA MÉDIATHÈQUE DE JURA NORD (PCSES)

LIVRABLE INTERMEDIAIRE / DIAGNOSTIC septembre
2024



I. TABLE DES MATIERES

I.	Table des matières	1
I.	PRESENTATION GENERALE DU DOCUMENT	2
	Le contexte de la rédaction du PCSES.....	2
	La méthodologie (a compléter au fur et à mesure de la mission)	3
II.	DIAGNOSTIC – CONTEXTE TERRITORIAL	4
1.	Analyse des données générales du territoire	4
2.	Niveau d'équipement du territoire.....	9
3.	Le maillage culturel sur Jura Nord	11
4.	Environnement de la lecture publique	12
5.	Contexte territorial de la lecture publique	13
III.	DIAGNOSTIC : LA LECTURE PUBLIQUE SUR JURA NORD.....	18
1.	L'accessibilité	18
2.	Provenance des inscrits	23
3.	Outils et moyens	27
4.	L'offre de la MJN pour les habitants	30
5.	L'offre documentaire.....	31
6.	La médiation	37
7.	L'impact global sur la population	40
8.	La Médiathèque Jura Nord et l'écologie	45
9.	Diagnostic global	47
IV.	Dix enjeux de la lecture publique dans la CCJN.....	48
V.	Projet Culturel, Scientifique Educatif et Social de la Médiathèques Jura Nord	49
	introduction :.....	49
	PRINCIPES GENERAUX :.....	49
	Plan d'action :.....	51
	A/ Affiner la stratégie de l'offre	53
	B/ Adapter les outils et les pratiques.....	58
	C/ Elargir le socle de gouvernance et partenarial	61
VI.	Annexes : exemples inspirants.....	64

I. PRESENTATION GENERALE DU DOCUMENT

Le Projet d'établissement de la médiathèque de la Communauté de Communes de Jura Nord doit permettre de déterminer les objectifs de l'établissement pour les 5 à 10 ans à venir.

La formalisation de ce Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) est l'un des premiers objectifs du Contrat Territoire-Lecture conclu entre l'Etat/ministère de la Culture et la Communauté de Communes. Sa validation au sein d'un comité de pilotage associant les signataires du CTL et le département du Jura, partenaire structurant, est un préalable à son adoption en Conseil Communautaire. Le PCSES permettra d'entériner les objectifs opérationnels de la collectivité quant à la médiathèque intercommunale. Il devra être articulé avec le Schéma intercommunal de la lecture publique qui fixera plus largement des objectifs politiques pour la Communauté de Communes de Jura Nord.

Ce document a vocation à être régulièrement évalué et actualisé.

Ce document est composé d'une première partie avec un état des lieux et un diagnostic critique de la médiathèque intercommunale de Jura Nord. Une deuxième partie présentera des propositions d'orientations stratégiques pour cet établissement en matière de lecture publique et déclinera ensuite les objectifs opérationnels, les axes de travail et le plan d'actions pluriannuel.

La médiathèque de Montmirey-la-Ville, le Criquelire, point lecture associatif qui fonctionne en réseau avec la médiathèque Jura Nord est également traitée dans le diagnostic lorsque cela apparait pertinent même s'il ne s'agit pas d'un établissement intercommunal.

LE CONTEXTE DE LA REDACTION DU PCSES

Depuis 1985, la lecture est présente dans le territoire Jura Nord qui deviendra en 1995 la Communauté de Communes du Jura Nord (CCJN). Cette première initiative portée par l'éducation populaire par la création de **l'association ABC** sera dynamisée par l'installation à Gendrey d'une antenne de la médiathèque départementale et **la reprise de la bibliothèque par la toute jeune Communauté de Communes Jura Nord en 1996**. Complétée par la mise en réseau avec la bibliothèque de Dampierre, les services s'étoffent progressivement vers une offre de médiathèque et un positionnement sur le numérique. A la faveur de la réforme territoriale de 2017 et l'intégration de plusieurs communes à la CCJN, la bibliothèque associative "Le Criquelire" collabore au réseau de lecture publique sans toutefois devenir un site en régie de la médiathèque intercommunale.

Aujourd'hui, la médiathèque intercommunale de Jura Nord (MJN), service incontournable pour ce territoire rural, **répond aux besoins d'une population rurale au sud** en demande croissante de services culturels et, **d'une population rurale** et potentiellement isolée au nord.

Ajouté à un partenariat de long terme avec **la Médiathèque départementale du Jura (MDJ)**, un Contrat Territoire-Lecture signé avec la **DRAC Bourgogne-Franche-Comté** soutient la dynamique de la médiathèque intercommunale depuis 2023. Le présent Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) vise à structurer le développement de la Médiathèque Jura en termes de mission, d'outils bâtiminaire et de moyens.

Pour le territoire, ce projet s'inscrit notamment dans le prolongement du **Projet de territoire** autour de l'orientation stratégique A2/objectif 2 « Renforcer et diversifier l'offre associative, culturelle, sportive et de loisirs » matérialisée par l'action 4 « requalification de la Médiathèque intercommunale à Gendrey ».

LA METHODOLOGIE (A COMPLETER AU FUR ET A MESURE DE LA MISSION)

L'élaboration du présent document s'est déroulée entre juin 2023 et janvier 2024 en deux phases :

1/ Un diagnostic constitué à partir :

- De documents fournis par la médiathèque et les services de la CCJN, ainsi que la médiathèque départementale, ainsi que des données émanant de l'INSEE.
- Des entretiens individuels avec des élus de la CCJN les services de l'Etat du département du Jura,
- Des entretiens avec l'équipe de la médiathèque de Jura Nord,
- Un temps de travail collectif avec un comité consultatif composé par la MJN.

2/ Des orientations et un plan d'action faisant suite à :

- Des ateliers et une visite de la médiathèque de Lons-Le-Saunier avec l'équipe,
- Un séminaire de travail avec les élus de la CC,
- Des échanges complémentaires avec des interlocuteurs institutionnels,
- Un atelier ouvert conviant notamment des non-usagers de la MJN.

L'ensemble de la méthodologie a fait l'objet d'une validation et d'un suivi dans le cadre du Comité de Pilotage dont les compte-rendu sont consultables auprès de la Communauté de Communes.

II. DIAGNOSTIC – CONTEXTE TERRITORIAL

1. ANALYSE DES DONNEES GENERALES DU TERRITOIRE

Présentation générale de la CC de Jura Nord

La Communauté de communes du Jura Nord couvre un territoire rural de **32 communes**. Elle compte **11 678 habitants** au 1er janvier 2021, soit une densité d'environ 44 habitants par km². La Communauté de Communes a été constituée en 2 étapes :

La création d'un EPCI le 31 décembre 1995, puis l'intégration de 7 communes au nord-ouest de la CC à la suite de la loi NOTRe en 2017.

Un territoire rural situé à proximité de pôles urbains

- Un territoire rural, **majoritairement composé de villages** (seulement 3 communes ont plus de 1000 habitants), mais **à proximité de pôles urbains** (bassins d'activités et d'emplois) :
 - La Communauté d'Agglomération du Grand Dole
 - La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
 - Un peu plus éloignée : Le Grand Dijon (accessible à moins de 45 minutes)

Organisation spatiale

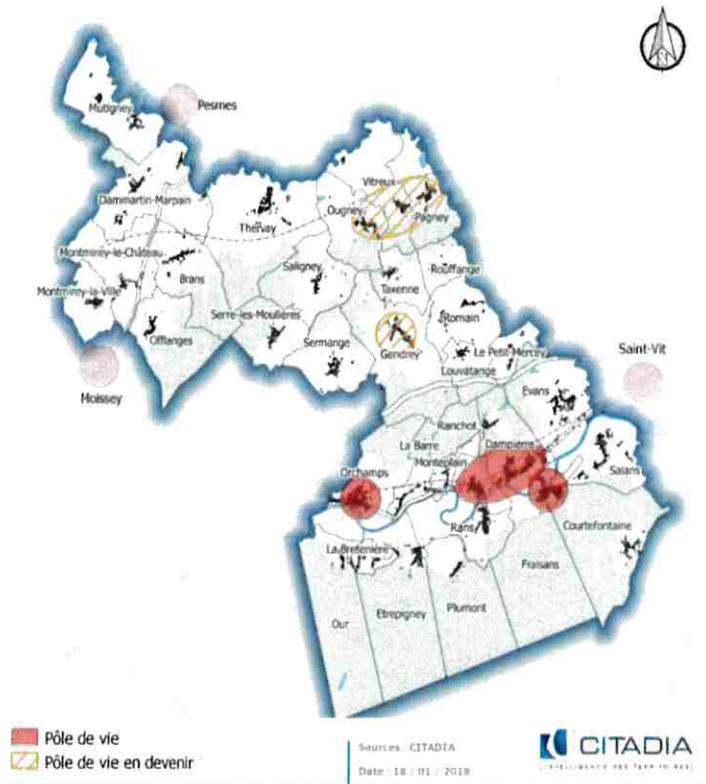
Le territoire de la Communauté de communes du Jura Nord (CCJN) s'étend sur une zone significative, nécessitant environ 30 minutes pour le traverser du nord (Mutigney) au sud (Courtefontaine). Partiellement classé en zone de revitalisation rurale (ZRR), il est caractérisé par une succession d'éléments géographiques orientés est-ouest :

(du nord au sud)

- **Vallée de l'Ognon**
- **Massif de la Serre**
- **Jura des collines**
- **Vallée du Doubs**
- **Forêt de Chaux**

Ces composantes géographiques diversifient les paysages et influencent l'occupation des lieux avec des ambiances spécifiques à chaque sous-entité et des bassins de vie séparés par des éléments naturels. **Chaque bassin ayant une logique propre** liés à l'accès aux commerces et aux services dans la CC ou hors de la CC (Saint-Vit au sud-est, Dole et Pesmes au nord-ouest, Marnay à l'est).

La forêt couvre plus de 51 % de la surface du territoire, et l'agriculture en représente plus de 41 %, formant une mosaïque de paysages où les grands boisements cloisonnent les espaces ouverts.



• Le territoire de vie s'organise autour de 4 pôles de vie :

- Une **partie du territoire nord-ouest** constituée de petites communes proches des bassins de vie de Pesmes (71) ou du Grand Dole (39)
- **Au nord-est** : Pagny-Ougney-Vitreaux tourné vers Marnay
- **Au centre** Gendrey : point de passage et de service entre le sud et le nord de la CC
- **Au sud**, Fraisans-Orchamps-Dampierre/Ranchot où existent les principales offres de commerces, de services et d'équipements et situés sur l'axe routier Dole-Besançon.

Source CRTE - annexe 1 projet de territoire

Voies de communication structurantes

Le territoire bénéficie d'une grande accessibilité grâce aux infrastructures de transport :

- **Autoroute A36** : Axe est-ouest majeur, reliant Dijon, Dole et Besançon avec un échangeur au niveau de Gendrey
- **RD 673** : Traverse les bourgs des communes du sud du territoire dans un axe est-ouest et pénètre en plein cœur de la ville de Dole
- **RD 96** : Constitue l'axe sud-nord du territoire reliant Gendrey pour ensuite distribuer le nord du territoire par la D12.
- **RD 459, 475, 12** : Parcourent les communes du nord et du nord-ouest en reliant, Dole, Vesoul, Marnay, etc.
- **L'Eurovéloroute 6** qui traverse le sud de la Communauté de Communes d'est en ouest

Accessibilité et infrastructures de transport en commun

Bien que Jura Nord ne dispose pas d'aéroport, les déplacements sont facilités par :

- **Gare TGV de Dole et Besançon** : Pour les déplacements régionaux et nationaux.
- Les gares d'Orchamps et de Ranchot sur la **ligne TER qui traverse le sud de la CCJN** permettent de distribuer les déplacements est-ouest entre Dijon, Dole et Besançon avec une fréquence importante.
- Le service régional MOBIGO dessert la CC via les lignes régulières LR 310 et LR 311 desservant Dole et les lignes TAD 370 et 371 sud/nord à l'est de la CC.

→ Synthèse :

La population est répartie dans 4 zones distinctes. Les principaux axes de circulation favorisent une bonne desserte du territoire en franchissant les obstacles naturels.

Les axes de déplacement majeurs favorisent l'installation de population au sud du territoire (48% des habitants) pour des populations urbaines en demande de services culturels. Pour les zones centre et nord du territoire les enjeux de l'offre seront liés à l'accès pour une population plus éparse, possiblement moins mobile et parfois tournée vers des bassins de vie hors CC.

→ Implication pour le réseau de lecture publique :

Les voies de circulation routières permettent un accès aux médiathèques du territoire :

- La Médiathèque de Gendrey accessible via la RD36 la RD 12 puis 125 depuis le nord et le sud du territoire
- La Médiathèque-relais de Dampierre située sur l'axe RD 673, facilement accessible pour les habitants des communes du sud
- Bibliothèque associative "Le Criquelire" un peu à l'écart de l'axe de circulation Dole-Pesmes-Vesoul dans la partie nord-ouest (contexte de petits villages reliés entre eux par plusieurs routes départementales)

Malgré un réseau routier plutôt bien distribué, l'accès physique aux bibliothèques est soumis aux moyens de déplacement : Les moyens de transports collectifs étant assez peu développés, l'accès aux médiathèques est directement dépendant de la possibilité individuelle (voiture avant tout) et des effets pendulaires.

Pour la Médiathèque de Jura nord, il s'agira de développer des services facilement repérables et accessibles en termes horaires notamment en tenant compte des voies de circulation et de la mobilité et de la disponibilité des personnes ;

Une démographie assez dynamique (sources insee 2021)

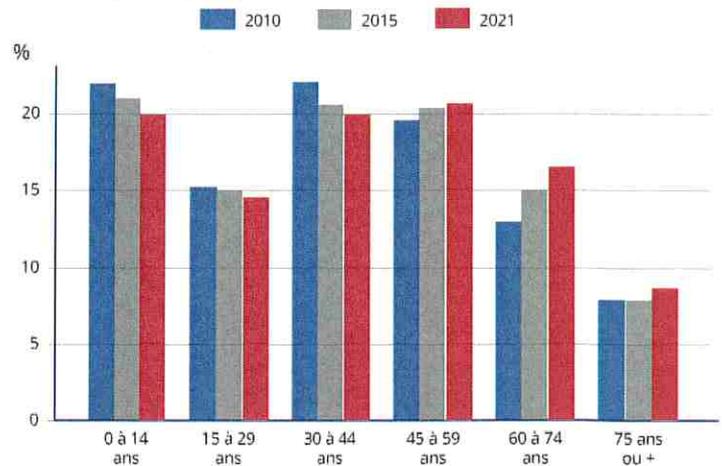
- Avec 44 habitants au km², **le territoire est globalement de faible densité**, même si au sud, la densité de population peut atteindre 108 km².
- Entre 2007 et 2017, **la croissance démographique** annuelle moyenne s'établit à 0,54%, confirme une tendance ancienne. Elle est un peu supérieure à celle du département du Jura globale (0,3 %). Une dynamique démographique positive principalement due à un solde naturel de +0,3% par an, tandis que le solde migratoire a diminué.
- Le bon indice de jeunesse et les migrations résidentielles, principalement portées par des ménages actifs de moins de 40 ans, contribuent à cette **vitalité démographique**.
- Cette croissance démographique concerne la plupart des communes.
- Le Jura Nord présente une structure familiale caractérisée par **une prédominance de couples** (59% de la population en 2017) avec **une proportion notable de couples avec enfants**. La taille moyenne des ménages y est supérieure à la moyenne départementale.

Un vieillissement de la population

- **Une tendance au vieillissement** de la population du territoire : quasiment 47% de la population a plus de 45 ans, et plus de 20% ont plus de 65 ans.
- Alors que 14,6% d'individus entre 15 et 29 ans (équivalent à la proportion départementale)
- Parmi les 5 014 ménages, **70% sont des familles**, tendance marquée malgré l'augmentation de personnes vivant seules.

(sources insee 2021)

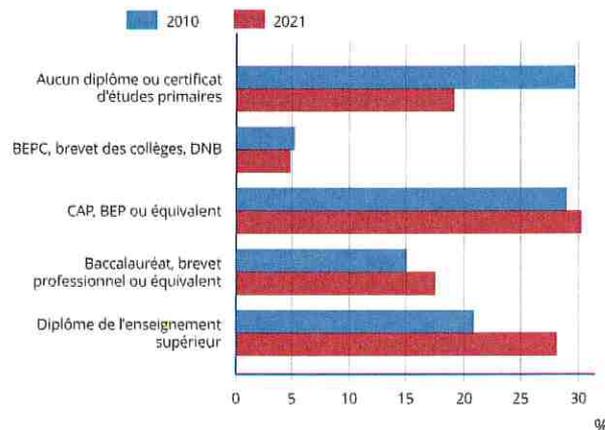
POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Scolarisation et diplôme (sources insee 2021)

- **Les bons taux de scolarisation** chutent à partir de la tranche d'âge des 18 ans en raison de la poursuite d'études en-dehors de la CC.
- Parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus, **la part de diplômés a augmenté franchement** vis-par rapport à la décennie précédente.
- 27,7% sont diplômés de l'enseignement supérieur (5,9% ont un bac+5, ce qui est inférieur à la moyenne régionale (6,9%) et la moyenne nationale (11%))
- 30% ont un CAP
- 17,5% ont le baccalauréat

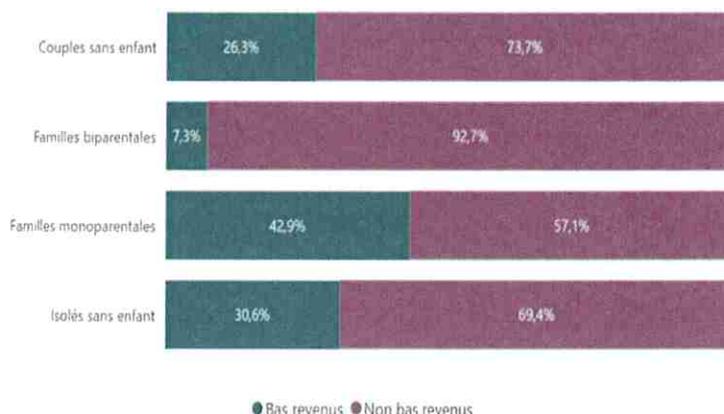
FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Niveau de vie (sources insee 2021)

- **Un niveau de vie globalement plus élevé que dans le reste du Jura** et que de la Bourgogne-Franche-Comté (revenu médian disponible à 23 280 €)
- Un rapport interdécile important de 2,5, signe d'**inégalités de revenus au sein du territoire**
- Un taux de pauvreté de 8,5%, inférieur à ceux du département et de la région.
- **Certaines catégories de populations en difficulté économique**

Structure familiale des foyers allocataires et part des bas revenus



Emploi et chômage (sources insee 2021)

Les chiffres concernant l'emploi sont favorables (source INSEE 2023)

- Un taux d'emploi s'élève à 73,5%
- Les catégories socio-professionnelles rassemblant le plus d'individus sont les employés (28,3%), les professions intermédiaires (24,5%), et les ouvriers (22,2%).
- Un taux de chômage de 15-64 ans à 7,2%,

Un territoire en transition économique, sociale, environnementale, numérique et urbaine

Le projet de territoire porte plusieurs axes de développement articulés avec le PLUI :

- **L'amélioration de l'accueil de population** à travers une stratégie sur le logement et une offre de service plus importante (éducation, santé, culture, mobilité)
- **Le développement de l'activité économique** (à travers des outils et des services aux entreprises performants)
- Le maintien d'un **équilibre durable** respectant l'environnement.
- Le territoire a été lauréat de l'appel à initiatives : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (2015)
- Des projets de développement globaux sont mise en place par Jura Nord en fonction des zones du territoire : accueil d'habitants (sud, centre, nord-ouest), développement de services de proximité (nord-est), préserver les zones de biodiversité et les paysages (forêts, Jura des collines), etc.

→ Synthèse :

Jura Nord est soumis à des évolutions différentes selon des catégories de populations réparties dans le territoire. Si la population est globalement dans une situation socioéconomique supérieure aux tendances départementales et régionales, on remarque tout de même des inégalités socioéconomiques marquées. Le nombre de familles avec enfants logeant sur le territoire est notable même si les lycées sont hors de la CC et que les études supérieures se poursuivent également hors territoire.

→ Impact pour le réseau de lecture publique en termes d'objectifs :

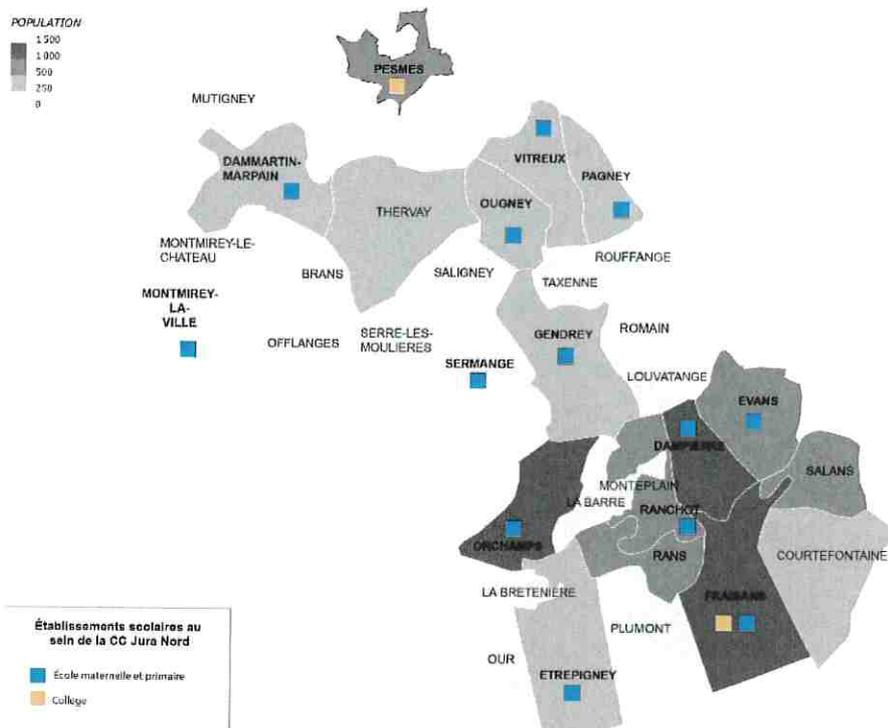
- Favoriser la mixité des populations dans la fréquentation des bibliothèques, ce qui implique une diversification forte de l'offre
- Attirer les familles et les jeunes « mais pas que » tout en garantissant une offre de qualité
- Travailler sur les populations dont les facteurs d'éloignement de la lecture sont les plus marqués avec pour objectif de favoriser le lien social
- Porter attention particulière aux bassins de vie, leurs caractéristiques socio-économiques et leurs modes de fonctionnement
- Travailler autour des dimensions écologiques et participer à l'équilibre environnemental recherché

2. NIVEAU D'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE

A noter : La Communauté de Communes de Jura Nord a adopté **la compétence enfance-jeunesse pleine et entière depuis 2014**. Elle définit et réalise la politique dans ce domaine pour l'ensemble de son territoire. Elle a donc une réelle capacité d'aménagement du territoire pour les écoles et les centres d'accueil de loisir destinés à la jeunesse.

Équipement scolaire

- La Communauté de communes de Jura Nord (CCJN) dispose d'une **capacité scolaire de 1285 places** pour les élèves du CP au CM2, réparties dans **13 écoles élémentaires**.
- Les élèves sont répartis ensuite, entre **le collège de Fraisans et le collège de Pesmes (70)**, quelques enfants de villages se rendent à Dole.
- **Les lycées sont hors du territoire intercommunal** et nombre de jeunes peuvent rejoindre les établissements en empruntant le TER ou profitent des déplacements pendulaires de leurs parents et les bus de transport. A partir des cycles secondaires, la contrainte de déplacement est une donnée importante de la disponibilité des adolescents.



Accueils de loisirs

8 structures, services de la CCJN accueillent les enfants dans les temps périscolaires et pour certaines pendant les vacances scolaires.

- Les accueils sont organisés à partir du réseau des écoles (sauf pour Etrepigny, rattaché à Orchamps)
- Un accueil ado est mise en place au collège de Fraisans avec :
 - L'accompagnement aux devoirs 3x/semaine
 - Un midi jeux de société
- Les collégiens du nord de la CCJN sont rattachés au collège de Pesmes (hors CC) avec lequel la CCJN réfléchit à une collaboration.

Programmes et équipements de soutien à la petite enfance

La CCJN accueille environ 80 tout petits mais ne répond à l'ensemble du volume de la demande (en parallèle du nombre décroissant d'assistantes maternelles historiquement important). Les structures du territoire sont à ce jour :

- Relais Petite Enfance (RPE) à Fraisans (avec des interventions Thervay) : structures d'information et d'accompagnement pour les parents et les assistantes maternelles
- Multi Accueil à Fraisans
- Micro-Crèche à Salans.
- Une structure à Moisse (hors CCJN) accueille des enfants de Jura Nord (plus de la moitié de leurs effectifs) crèche la *Nounourserie* (15 places)

Concernant la politique jeunesse globale de la CCJN : On peut noter un souci constant de collaboration au sein de la CCJN entre les services des politiques jeunesse et lecture publique. Toutefois, la lecture et plus largement la

question culturelle ne sont pas encore inscrite comme des objectifs ou des outils majeurs dans le projet éducatif du territoire.

Structures spécialisées

Des structures d'accueil adaptées aux personnes âgées et des publics spécifiques sont présentes sur le territoire.

- L'EHPAD de Fraisans
- La Résidence autonomie à Dampierre
- Le foyer du Gévot
- La Maison partagée à Courtefontaine

A noter également qu'à ce jour il n'y a pas de conseiller numérique permanent. Un conseiller est rattaché à la poste d'Orchamps et une association basée à Saint-Vit intervient sporadiquement.

→ Synthèse :

Jura Nord gère l'aménagement du territoire en ce qui concerne la politique socioéducative et pilote les structures d'accueil jeunesse de la Communauté de Communes. Cette intégration des différents services renforce la cohésion territoriale et permet de travailler à un accès équitable aux services facilite l'accès à la lecture et l'éducation pour la population.

→ Impact pour le réseau de lecture publique :

La collaboration transversale Politique jeunesse/MJN est facilitée vis-à-vis des accueils de loisirs, crèches et autres établissements d'accueil.

- Des enjeux culturels et sociaux sont remontés par les agents de terrains autour de la parentalité, les écrans, etc. La médiathèque est un partenaire important pour pouvoir traiter ces enjeux de fond.
- La transversalité au sein de la CC encourage l'utilisation des médiathèques et dès le plus jeune âge, favorisant l'éveil à la lecture et à la culture.
- Les caractéristiques rurales entraînent logiquement des risques d'isolement et de fracture numérique face auxquels la médiathèque intercommunale apporte déjà des réponses très concrètes à Gendrey par des ateliers numériques ou le portage de livre.

3. LE MAILLAGE CULTUREL SUR JURA NORD

Le maillage culturel : Acteurs culturels et socio-culturels

- Le territoire abrite une dizaine d'associations consacrées aux pratiques en amateurs (souvent tournées vers la musique et le spectacle) au nombre desquels on peut noter **L'Ecole de musique et de danse** de Jura nord.
- **D'autres associations socioculturelles ou autre** jouent un rôle essentiel dans la vie sociale au sein de Jura Nord (foyers ruraux, association de la Forêt de Chaux, association pour la Maison du Patrimoine à Orchamps, AMAP, Le Cric,...)
- **Dans le champ des acteurs culturels professionnels :**
 - **La Carotte** : Cie de théâtre et arts de la rue et **les Forges de Fraisans** structurent l'activité professionnelle régulière du spectacle vivant
 - **Des acteurs institutionnels rayonnant en région Bourgogne-Franche-Comté** potentiellement mobilisables en Jura Nord. Ainsi, la bibliothèque a accueilli récemment 3 spectacles des 2 Scènes (Scène nationale de Besançon). Mais bien d'autres acteurs sont

susceptibles d'intervenir (Les Scènes du Jura, les FRAC de Besançon ou Dijon, L'Orchestre Victor Hugo, les CDN en région, etc.).

→ **FOCUS :**

- **L'ABC** joue un rôle spécifique vis-à-vis de la lecture publique, en effet l'association est à l'origine de la création de la médiathèque de Gendrey et reste aujourd'hui un partenaire actif de la lecture publique. L'association s'implique aujourd'hui dans le portage à domicile.
- L'association Le Cric à Montmirey-la-Ville a une branche dédiée à la lecture à travers **le Criquelire** qui anime le point lecture local.

A noter : L'**Atelier Didier Mutel**, graveur d'art de renommée internationale est implanté à Orchamps et pourrait s'avérer une ressource spécifique dans le domaine culturel.

→ **Synthèse :**

Un tissu associatif constitue un réseau humain et d'activité dans le territoire en fonctionnant notamment sur les 4 bassins de vie identifiés précédemment. On compte des acteurs culturels importants dans le territoire et d'autres qui peuvent constituer une ressource externe mobilisable.

→ **Impact pour la médiathèque de Jura Nord :**

Un panel de partenariats potentiels précieux pour les médiathèques. Ensemble, ils peuvent organiser des activités culturelles, des ateliers de lecture, des clubs de lecture pour enfants et adultes, ainsi que des événements communautaires. Ces collaborations renforcent le tissu social et enrichissent la dynamique culturelle du territoire et permettent d'aller vers de nouveaux publics.

4. ENVIRONNEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Contexte régional et départemental de lecture publique

La Médiathèque Intercommunale Jura Nord est inscrite dans un écosystème du livre et de la lecture départemental et régional :

La **DRAC Bourgogne-Franche-Comté**, Direction déconcentrée du ministère de la Culture met en place les politiques de l'Etat en matière de lecture publique à travers :

- Une ingénierie de conseil technique
- Des dispositifs structurants (Contrats Territoire-Lecture, Fonds de concours Bibliothèque dans le cadre de la DGD)
- Des dispositifs impulsant des dynamiques à l'échelle locale (par exemple Lecture loisirs où la MJN a déposé un dossier en 2024)
- Des soutiens à certains projets innovants

La Communauté de Communes est signataire, avec la DRAC d'un **Contrat Territoire-lecture pour la période : 2023-2025** organisé autour des axes suivants :

1. Améliorer le réseau de lecture publique avec notamment la rédaction d'un PCSES,
2. Concevoir une offre élargie en direction de la jeunesse et des personnes éloignées de la lecture,
3. Proposer un équipement de lecture publique moderne et attractif.

Ce dispositif contractuel est reconductible sur la période 2026 à 2029

La Médiathèque départementale du Jura (MDJ) organise son intervention sur cinq plans :

- Un accompagnement des médiathèques en termes de service quotidien avec les correspondants
- Un accompagnement stratégique et d'ingénierie à l'intention des médiathèques avec les référents
- Une mise en réseau et une fonction ressource avec le prêt de fonds documentaire et d'outils d'animation
- Un plan de formation pour les professionnels et les bénévoles
- JuMEL : le service de prêt interbibliothèques et d'accès aux ressources numériques pour les usagers

La Médiathèque Jura Nord fait appel à l'ensemble des services de la Médiathèque départementale. Ces collaborations seront indiquées au fur et à mesure du document.

L'Agence Livre et Lecture régionale (ALL) développe un soutien à la filière du livre (auteurs/illustrateurs, éditeurs, diffuseurs). ALL réalise « Les petites fugues », manifestations permettant d'accueillir des auteurs dans les médiathèques de Bourgogne-Franche-Comté. La MJN accueille régulièrement cette manifestation dans le territoire.

→ Impact pour la médiathèque de Jura Nord : La structuration de la lecture publique dans le Jura bénéficie de soutiens structurants en termes d'ingénierie et de moyens mais aussi des interlocuteurs en terme d'ingénierie.

5. CONTEXTE TERRITORIAL DE LA LECTURE PUBLIQUE

La médiathèque communautaire :

Les statuts de la Communauté de Communes Jura Nord du 26 septembre 2018 (*en cours de vérification*) *définissent* la compétence de lecture publique à travers la compétence supplémentaire « La construction, l'entretien, le fonctionnement d'équipement culturels et sportifs. » et selon l'intérêt communautaire suivant :

Sont d'intérêt communautaire :

- Elaboration, construction, extension, aménagement, entretien et gestion des médiathèques d'intérêt communautaire suivantes :
 - médiathèque centrale de Gendrey,
 - médiathèque relais de Dampierre.

Sous certains critères d'autres médiathèques pourraient être admises d'intérêt communautaire (surface, volume du fonds, accueil professionnalisé, etc.). Actuellement, ce n'est pas le cas du Criquelire. En revanche elle est citée comme médiathèque de réseau.

→ **Synthèse :**

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025

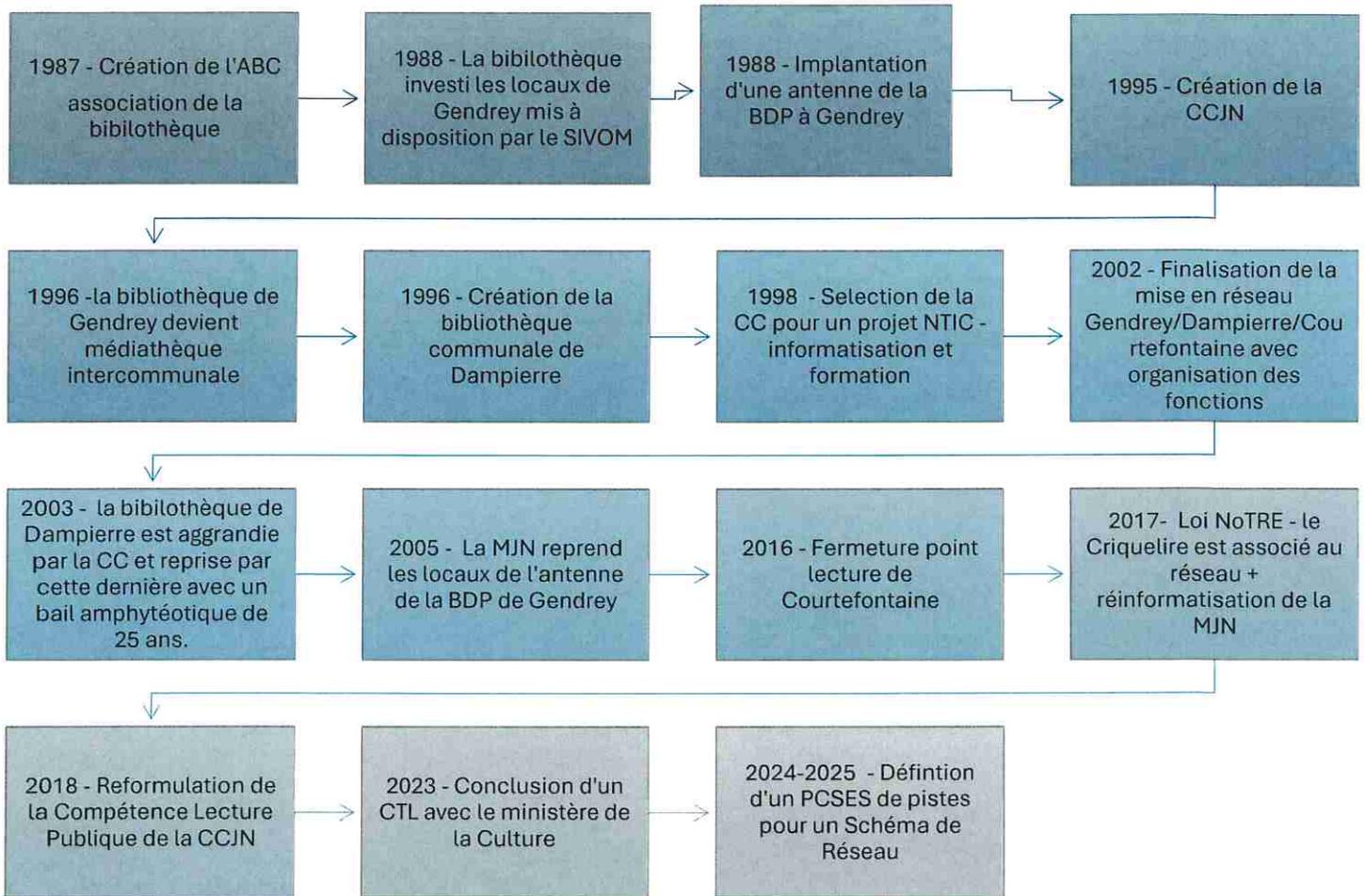


ID : 039-243900560-20250410-DCC2025_04_083-DE

Jura Nord a une politique intercommunale de lecture publique ancienne qui se traduit notamment par une intégration remarquable du fait intercommunal de la lecture publique. La mise en place du CTL est l'occasion de requestionner les missions et les moyens après près de 40 années de lecture publique portée par la Communauté de Communes.



Historique du réseau



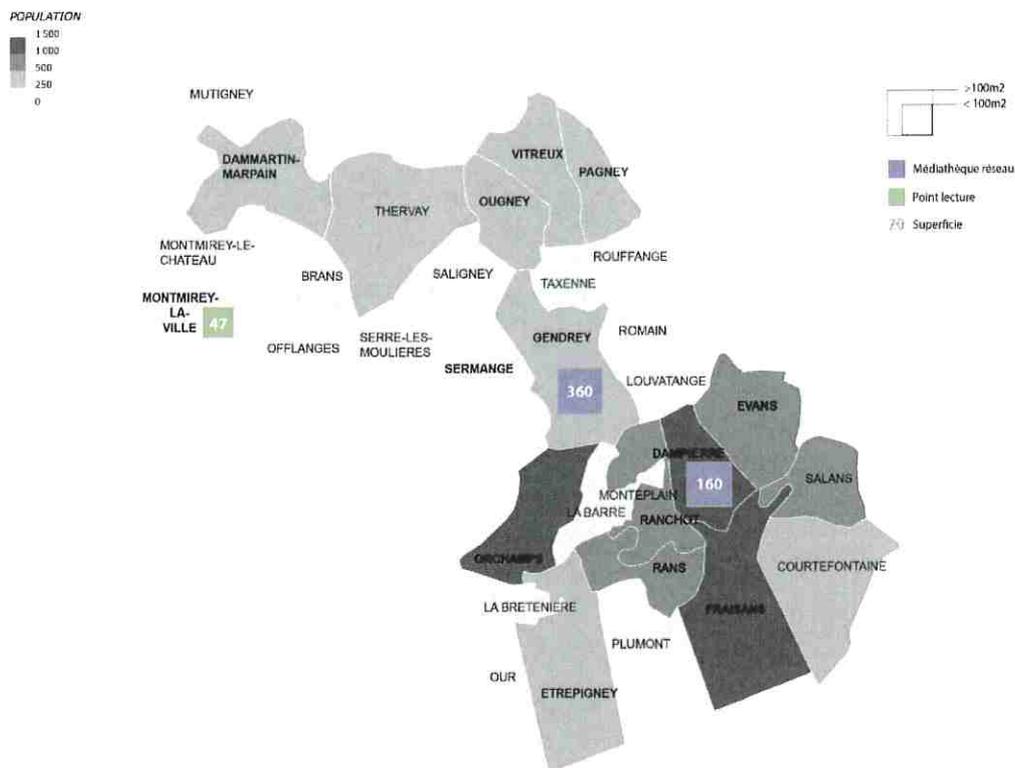
Localisation et surfaces actuelles des médiathèques

Le réseau de médiathèques de la communauté de communes Jura Nord est **actuellement réparti sur 3 sites** :

- La Médiathèque de Gendrey (360 m²) 70%
- La Médiathèque annexe de Dampierre (160 m²) 20%
- Le point lecture de Montmirey-la-Ville (47 m²) 10%

La surface globale des 3 équipements est de 567 m² soit **0,048 m²/habitant rapporté à l'ensemble de la CCJN**.

- La moyenne nationale est de 0,062 m²/habitant pour un territoire de cette taille (source : *Données d'activité 2018 - DGMIC, Service du Livre et de la Lecture*) (rappel des préconisations de l'Etat : 0,07m²/hab). Pour desservir la population au regard des critères de l'Etat 273 m² sont manquants.



→ Synthèse localisation et surface :

- La répartition des médiathèques intercommunales au sud et au centre du territoire correspond à la répartition globale de la population, à la différence près que la plus grande concentration de population se trouve au sud du territoire (plus de 60% de la population) où la médiathèque de Dampierre représente 20% de la surface de bibliothèque.
- La surface des équipements consacrés à la lecture publique est déficitaire par rapport aux besoins de la population (Préconisations de l'Etat : 840m² pour 12 000 hab)
- Le point lecture de Montmirey-la-Ville se retrouve quelque peu excentré au nord-ouest. La difficulté d'accès est accentuée par un niveau de service logiquement moins fourni (équipe bénévole, surface réduite).

Des parties du territoire n'ont pas toujours un accès facile à un service de lecture publique. Des équipements limitrophes peuvent toutefois constituer une offre pour les habitants de la CCJN

Les médiathèques en zone limitrophe :

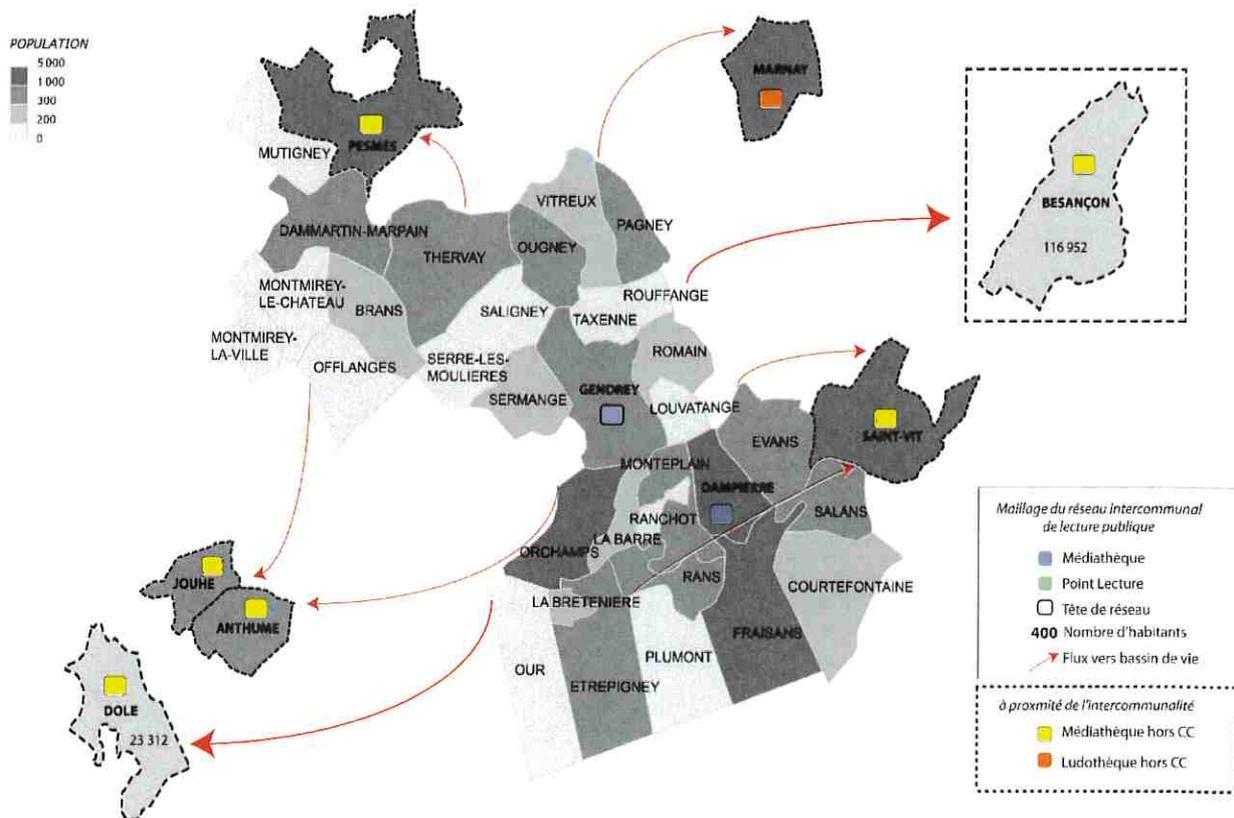
On dénombre plusieurs équipements de lecture publique à proximité du réseau de l'intercommunalité accessibles à la population de la CCJN (bassins de vie cohérents) avec des offres proches qui ne sont pas forcément privilégiées par la population :

- La médiathèque de Jouhe – projet d'agrandissement et changement de catégorie (Grand Dole) (Proximité et facilité d'accès) - a priori peu fréquentée à ce jour par les habitants de la CCJN
- La médiathèque d'Authume (Grand Dole) (proximité et facilité d'accès) - a priori peu fréquentée à ce jour par les habitants de la CCJN (pas réelle plus-value en terme d'offre)
- D'autres points lecture sont présents à proximité dans le Grand Dole. Ils n'ont pas été reportés dans cette carte en raison de temps d'ouverture et d'offre très restreints
- La médiathèque de Pesmes (bassin d'activité et de services nord-ouest, collège, commerces etc.) avec des horaires de services très restreints.

- La ludobibliothèque de Marnay (activité ludothèque) (bassin de vie et d'activité nord-est, commerces, etc.) – horaires d'ouverture restreints

D'autres bibliothèques sont plus fréquentées par la population de la CCJN pour des raisons organisationnelles et d'offre particulièrement favorables :

- **La médiathèque communale de Saint-Vit** (bassin d'activité et de services sud-est, collège, commerces etc.) (tarifs extérieurs : 10 €) / 143 lecteurs
- **La médiathèque de Dole centre** (située à côté du lycée Nodier : accueille de nombreux lycéens médiathèques gratuite) / 34 lecteurs
- **La Médiathèque de Besançon** (face à l'hôpital sur planoise – bassin d'activité et offre gratuite) / 34 lecteurs

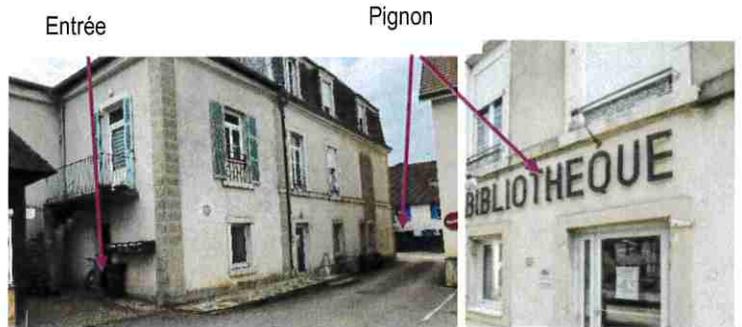
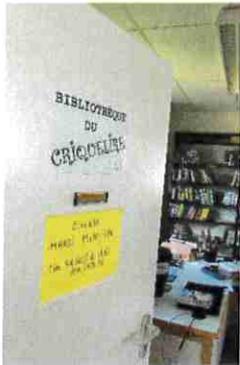


III. DIAGNOSTIC : LA LECTURE PUBLIQUE SUR JURA NORD

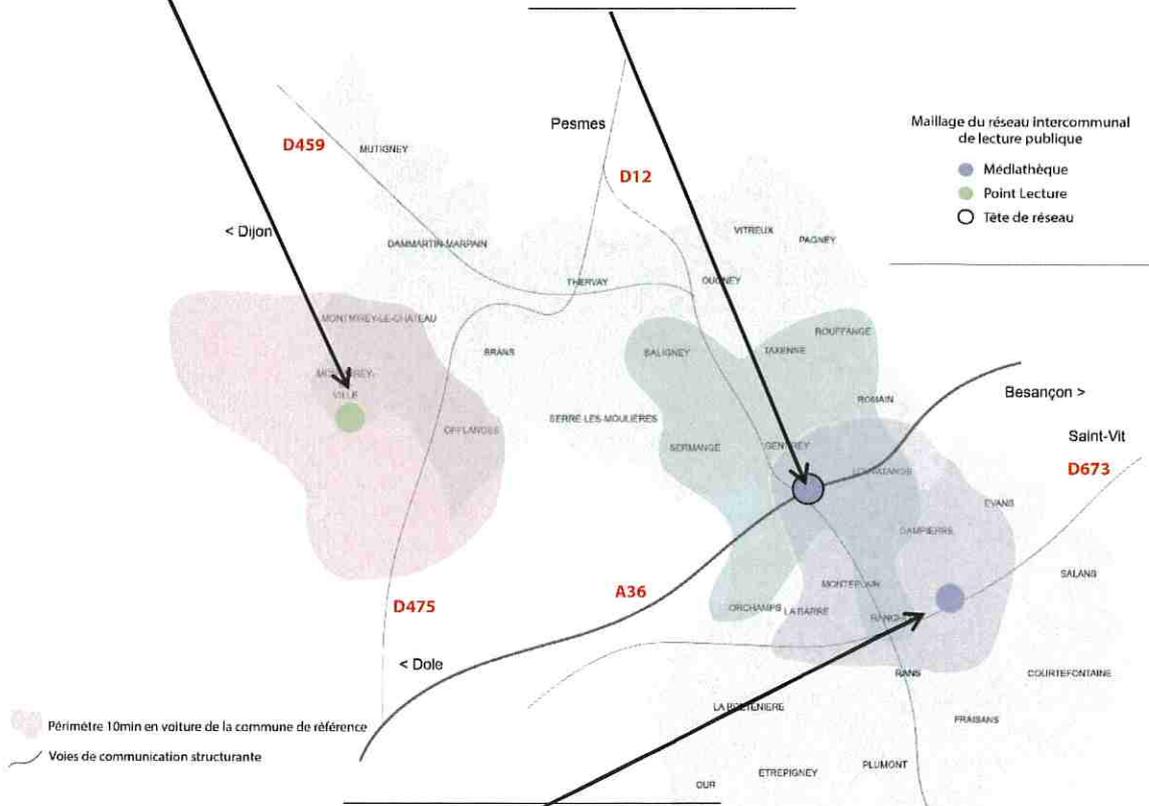
1. L'ACCESSIBILITE

Accès et visibilité

Le point lecture de Montmirey-la-Ville qui accueille le **Criquelire** est écarté des axes de circulation en bout de village, dans les locaux de l'école. Sa présence est signalée au sein de l'école.



La médiathèque de Gendrey est centrale dans le territoire et située aux abords de l'axe majeur Nord-Sud. Malgré le pignon sur rue, le bâtiment est peu mis en valeur, peu visible et une entrée un peu dissimulée qui se trouve sur le parking en arrière-cours. En revanche ce dernier (propriété à moitié de la CC) est pratique car il accueille les parents à la sortie des écoles et a une grande capacité (il n'est pas accessible pour les bus)



La médiathèque annexe de Dampierre, au cœur de la commune est placée en bord de D 673 qui distribue le sud de la CC.

Située sur un axe de circulation fréquenté, à proximité d'un croisement et avec seulement quelques places de parking qui jouxtent un arrêt de bus, l'accès en voiture peut s'avérer assez difficile.



→ **Synthèse accessibilité :**

- Des médiathèques bien positionnées géographiquement pour desservir le centre et le sud où les axes de communication sont plus denses
- Une partie nord-ouest moins bien desservie mais aussi avec peu d'axes routiers importants
- Des bâtiments centraux dans les communes et à proximité des écoles et périscolaires mais peu mis en valeur et dont l'accès n'est pas véritablement lisible

Accès au service - horaires

La médiathèque Jura Nord est **ouverte 6j/semaine**, alternativement entre les deux sites. Ces derniers sont fermés le mardi matin ou le jeudi matin, jour d'accueil des scolaires, et le dimanche. (4 jours/médiathèque)

Les horaires sont alternés entre les deux médiathèques. Ce qui permet une gestion de l'équipe basée à Gendrey.

Le volume hebdomadaire d'ouverture est de 29h (Dampierre et Gendrey cumulés) supérieur aux moyennes nationales pour des équipements desservant ce volume de population (environ 25h).

- 12h d'ouverture à Dampierre
- 17h d'ouverture à Gendrey
- Des début et fin de créneaux qui peuvent varier entre les médiathèques dans les après-midis
- La médiathèque de Gendrey n'est jamais ouverte en matinée

L'accès à l'emprunt de document est possible à toute heure via la réservation sur le site et l'application mobile de la MJN, en revanche, les médiathèques ne disposent pas de boîte de retour (qui fluidifient la circulation des documents).

lundi	mardi	mercredi	Jeudi	vendredi	samedi
-	-	9h30-12h30 Dampierre	-	-	9h30-12h30 Dampierre
15h00-18h00 Dampierre	13h30-18h00 Gendrey	13h30-18h00 Gendrey	15h00-18h00 Dampierre	13h30-19h00 Gendrey	13h30-16h00 Gendrey

Le Criquelire de Montmirey-la-Ville est ouvert

- le mardi de 15h30 à 18h00
- un samedi par mois de 10h à 11h30.

Il est à noter que l'Etat peut soutenir l'extension des horaires d'ouverture dans le cadre de la DGD (minimum 4H sur 5 ans – prise en charge 60%)

→ **Synthèse accès au service - horaires d'ouverture :**

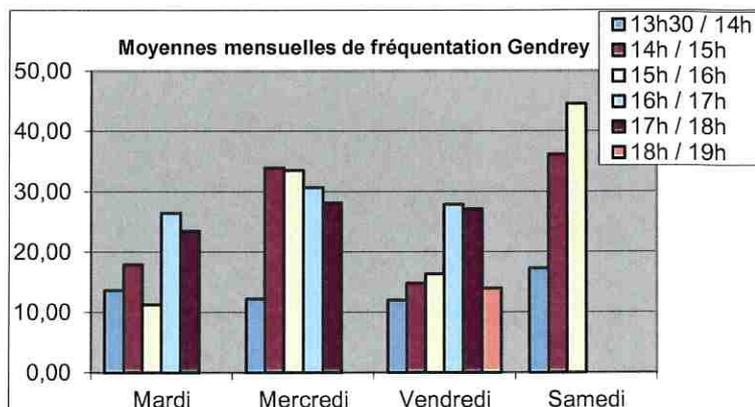
- Un volume horaire d'ouverture globale supérieur aux moyennes nationales (pour des populations

- desservies identiques)
- Des ouvertures alternées entre les deux sites
- On peut noter une lisibilité des horaires un peu complexe
- Des choix de créneaux qui pourront être réinterrogés si besoin, en fonction des catégories de population ciblées sur chaque médiathèque (la prise en compte des contraintes de déplacements par exemple, ou la présence des adolescents dans telle ou telle commune, etc)

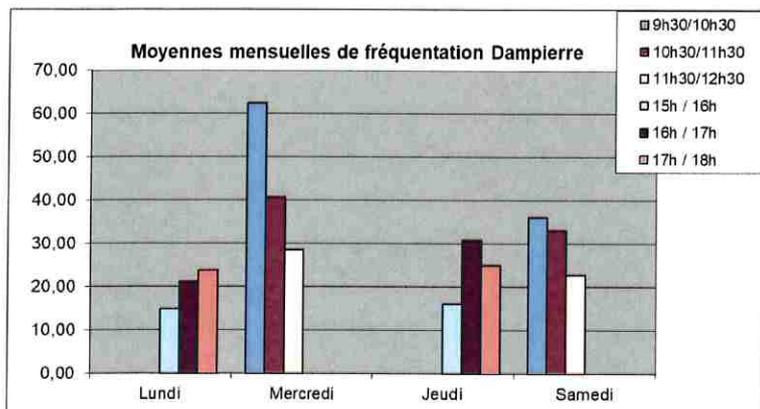
La fréquentation à l'année en fonction des horaires

Synthèse de la fréquentation à Gendrey de janvier à décembre 2023¹-17h d'ouverture semaine

	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Total
13h30 / 14h	191	158	168	224	741
14h / 15h	251	441	207	470	1369
15h / 16h	158	435	229	579	1401
16h / 17h	370	398	390		1158
17h / 18h	328	365	379		1072
18h / 19h			195		195
Total	1298	1797	1568	1273	5936



Données et tableaux réalisés par l'équipe MJN



Synthèse de la fréquentation à Dampierre de janvier à décembre 2023 - 12h d'ouverture semaine

	Lundi	Mercredi	Jeudi	Samedi	Total
9h30/10h30		625		362	987
10h30/11h30		407		331	738
11h30/12h30		286		228	514
15h / 16h	149		177		326
16h / 17h	212		340		552
17h / 18h	238		276		514
Total	599	1318	793	921	3631

Une plus grande fréquentation annuelle totale à Gendrey : 5936 visites contre 3631 à Dampierre (mis en perspective avec le nombre d'inscrits équivalents (50/50) : cela signifie que les inscrits se rendent plus souvent à la bibliothèque de Gendrey)

- **Pics de fréquentation** : les deux bibliothèques connaissent une **forte fréquentation le mercredi (33%) puis le samedi (20%)**.
 - Gendrey : fréquentation élevée surtout au moment des sorties d'école et périscolaire (parking école à proximité). Un pic de fréquentation de 15h à 16h est à noter le samedi (familles avec enfants en bas âge).
 - Dampierre : Fréquentation élevée en matinée, particulièrement les mercredis et samedis entre 9h30 et 10h30 (familles et notamment le mercredi à l'occasion d'une animation régulière)
- **Les équipements ne permettent pas réellement les activités de séjour sur place** et donc certains usages de la médiathèque, ce qui limite en partie la fréquentation.

→ **Synthèse fréquentation :**

- Une fréquentation répartie tout au long des créneaux avec plus de la moitié sur le mercredi et samedi qui cible logiquement les ménages avec enfants.
- Les équipements ne permettent d'accueillir que peu d'activités sur place en raison des horaires mais surtout de la taille de l'équipement (notamment libre usage de la médiathèque).
- Le volume d'ouverture et les créneaux du Criquelire sont logiquement restreints (équipe bénévole) ce qui en limite l'accès.

Les tarifs

- **L'accès aux équipements est gratuit (Gendrey et Dampierre ; Montmirey-La-Ville)**



- La consultation de documents, la participation à des animations de la médiathèque et du point lecture sont gratuites, idem pour l'utilisation du matériel informatique.

→ **L'emprunt de documents est soumis au paiement des frais d'inscription**

- **Une tarification pour les plus jeunes :** Gratuité partielle pour la médiathèque de Jura Nord (Gendrey et Dampierre) uniquement grâce à la **carte avantage jeunes (jusqu'à 30 ans) avec 158 utilisateurs en 2023**. Absence de gratuité pour le point lecture « Le Criquelire ».
- **Aucune distinction d'abonnement pour l'offre documentaire :** l'abonnement donne accès à l'ensemble de l'offre, livres imprimés et offre audiovisuelle et autres documents (partitions, jeux de plateau...)

FRAIS D'INSCRIPTION	Médiathèque Jura Nord		Point Lecture Le Criquelire
	Gendrey	Dampierre	Montmirey-La-Ville
Résidents CC			
Adhésion indiv.	10 €		10 €
Adhésion famille	13 €		
Carte avantages jeunes	Gratuité		x
Résidents hors CC			
Adhésion indiv.	20 €		10 €
Adhésion famille	26 €		
Carte avantages jeunes	Gratuité		x

*Carte avantages jeunes : Dispositif de la région permettant d'accéder à l'offre culturelle gratuitement sur l'ensemble du territoire. 10 euros pour les moins 30 ans.

* Adhésion gratuite pour les Assistantes Maternelles (sur présentation d'agrément)

→ **Rentabilité :**

- Les recettes perçues des frais d'inscriptions en 2023 (5 561 euros) couvrent **2,4% des charges**. On a donc un faible taux de couverture des charges.
- **La moitié des recettes équivaut au temps de travail dédié à leur encaissement** (1 journée/mois pour le directeur de la médiathèque) de gestion et d'encaissements (La Poste de Saint-Vit)

Une réflexion à mener sur la gratuité qui encourage et favorise l'accès aux médiathèques :
 La gratuité constitue un enjeu essentiel de l'accessibilité de l'offre et permet de lever un frein à la fréquentation comme le montrent des expériences récentes : après passage à la gratuité l'augmentation des visiteurs *observée est de + 12% à + 70 % selon les cas*.
A noter que des réseaux alentours passent progressivement à la gratuité (Dole, Besançon, Val D'Amour)

→ **Synthèse accès au service - tarif :**

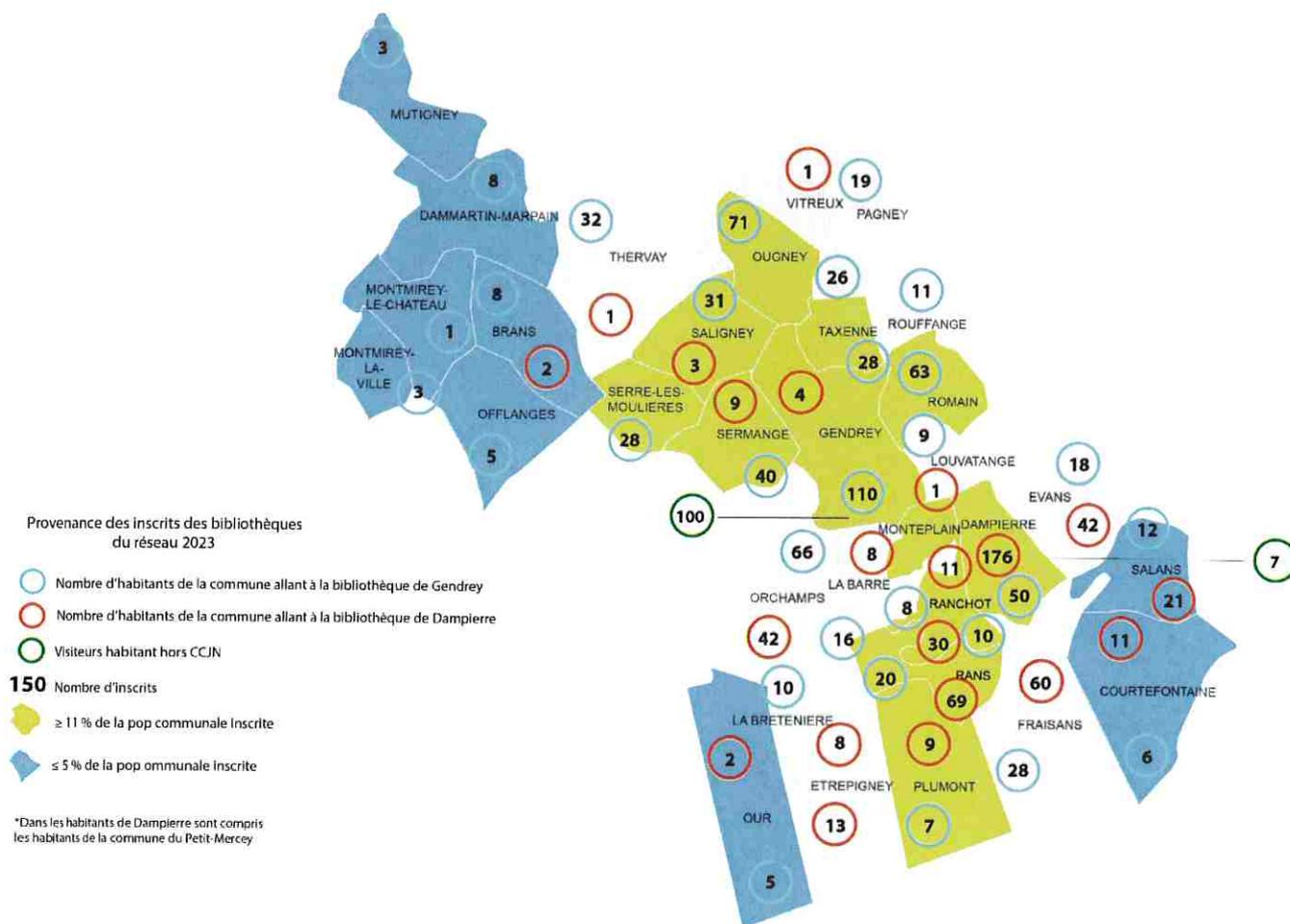
- Les médiathèques du réseau n'appliquent pas de grille tarifaire favorisant l'accès des personnes précaires, éloignées ou empêchées.

VISITEURS INSCRITS

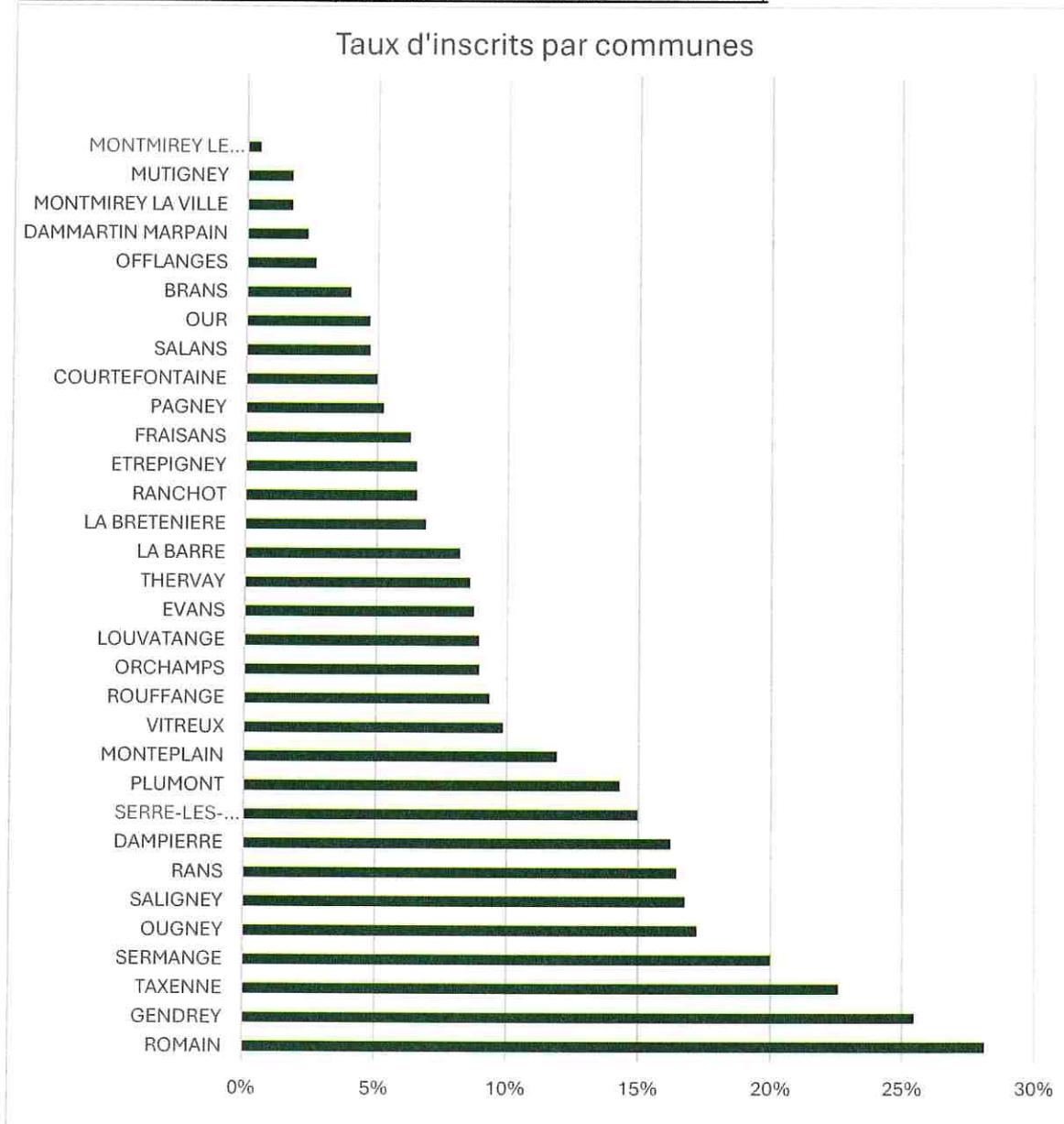
Les usagers de la MJN représentant plus de 11% de la population de leur commune sont situés dans 2 bassins :

- Rans / Ranchot / Plumont / Dampierre / Montelplain
- Gendrey/Sermange / Romain / Serre / Les Moulières / Saligney / Ougney / Taxenne / Rouffange

Les communes ayant en dessous de 5 % d'inscrits seulement sont les communes rattachées à la CC en 2017. Si l'on tient compte des inscriptions au cricuelire (soit 27 inscrits en 2023). Le taux dans cette zone est quelque peu amélioré (entre 3 et 5 %) mais reste faible.



Taux de pénétration par commune (part de la population communale inscrite à la MJN)



Mise en Perspective

Outre la taille de la population, d'autres facteurs peuvent significativement influencer la fréquentation des bibliothèques et privilégier un équipement plutôt qu'un autre :

- **Distance à la bibliothèque** : Théoriquement, les résidents vivants plus près étant plus susceptibles de fréquenter l'équipement présent dans leur isochrone. Toutefois, la logique de déplacements peut être très influencée par d'autres facteurs spécifiques à chaque territoire.
- **Accès aux équipements** : Les jours et horaires d'ouverture diffèrent entre les deux bibliothèques et peuvent également influencer la fréquentation. Des horaires plus flexibles et plus adaptés à telle ou telle catégorie de population peuvent attirer davantage de visiteurs.
- **Facteurs socio-économiques** : Le niveau de revenu, le taux d'éducation et d'autres indicateurs socio-économiques peuvent affecter l'intérêt et la possibilité d'utiliser les services bibliothécaires.
- **Nombre d'écoles et équipements à proximité** : La présence d'écoles et d'autres infrastructures culturelles ou éducatives peut augmenter la fréquentation, en particulier chez les jeunes et les familles. Les personnes auront tendance à se rendre dans l'équipement présent sur leur parcours et dans leur bassin de vie.
- **Qualité de l'offre et du fonds documentaire** : La richesse et la qualité du fonds documentaire, ainsi que l'attractivité des services proposés (animations, événements) jouent un rôle important dans la fréquentation de l'équipement.
- **La perception partagée d'un établissement de lecture publique** rassemblant la communauté des habitants, ouvert sans discrimination et accueillant est également un facteur important

→ Synthèse provenance des inscrits :

- On note **une réelle homogénéité du caractère intercommunal** de la MJN qui touche l'ensemble des communes.
- Compte-tenu des caractéristiques rurales et des « asymétries » du territoire, de ses équipements et des voies de circulation, **le taux de fréquentation global correspond aux moyennes nationales**
- Des zones et notamment certaines communes, comptent aujourd'hui très peu de personnes fréquentant la lecture publique : **Certaines des populations fréquentent des médiathèques hors du territoire et des populations sont éloignées de la lecture franges nord-ouest et sud-ouest**
- Ainsi, **le rayonnement et l'accès à la lecture publique sont des enjeux particulièrement forts** dans certains bassins de vie (certaines communes de la frange sud, et au nord-ouest principalement).

3. OUTILS ET MOYENS

La communication :

La médiathèque dispose de :

- Un site internet qui décline l'ensemble des services accessibles (fonds, action culturelle, conseil de lecture, accès, etc.)
- Un compte Facebook avec 146 followers et des parutions à chaque évènement
- Edite des affichettes au fur et à mesure des besoins



Horaires

Médiathèque Jura Nord de
Gendrey
03 84 81 08 88
Mardi : 13h30 - 18h00
Mercredi : 13h30 - 18h00
Vendredi : 13h30 - 19h00
Samedi : 13h30 - 16h00
Médiathèque Relais de Dampierre
03 84 71 14 82
Lundi : 15h00 - 18h00
Mercredi : 9h30 - 12h30
Jeudi : 15h00 - 18h00
Samedi : 9h30 - 12h30

Bienvenue sur le site de la Médiathèque Jura Nord

Retrouvez sur ce site toutes les informations pratiques sur la médiathèque Jura Nord, mais également son actualité, ses services ainsi que les informations sur votre compte (prêts, réservations...)



Nouveautés



Les éléments graphiques de communications ont été réalisés au fur et à mesure des besoins et des années avec **des esthétiques assez différentes**. On peut **noter l'ergonomie du site internet qui ne correspond plus aux standards actuels** (organisation des pages et scrolling...). La bibliothèque n'a pas de compte Instagram. **Des articles de presse** paraissent au moment des événements (communiqués de presse élaborés par service de communication Jura Nord) et articles dans la magazine intercommunal. **Les bibliothèques n'ont pas de signalétique particulièrement reconnaissable**.

Les moyens humains

En 2023, l'équipe comptait 4 ETP pour 5 agents (une agente à 0,2 partagée avec le centre de loisirs, une direction à 0,8 ETP). A l'occasion du remplacement de la permanente à 0,2 ETP, l'équipe cumulera 4,3 ETP à partir de septembre 2024 (augmentation de 0,3 ETP, soit un poste à mi-temps).

En termes d'ETP, **la médiathèque Jura Nord se trouve sous-dotée** et cela dans une activité sur deux lieux donc plus « gourmande » en temps de travail et en déplacement. En effet la gestion de deux sites amène à gérer concrètement deux fonds, deux organisations, des relations de proximité dans deux communes, etc. Selon le critère de 1 ETP pour 2000 habitants, 2 ETP supplémentaires seraient préconisés.

→ **L'équipe avec une formation initiale et une formation continue.**

L'équipe est compétente et expérimentée avec un attaché de conservation, deux adjoints du patrimoine et un assistant de conservation. L'équipe fonctionne avec une grande autonomie et de façon très efficace.



Formations suivies auprès de la Médiathèque Du Jura (agents de la MJN et bénévoles Criquelire confondus)

2022	<ul style="list-style-type: none"> • Littérature jeunes adultes • Création de tabliers à histoires • Bibliothéconomie module commun (5 journées) • Accueil de classes • Initiation Rameau
2023	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèques rurales, quelles perspectives ? • RGPD • Ateliers numériques pour les ados • Publics déficients auditifs en bibliothèques
2024 (1 ^{er} semestre)	<ul style="list-style-type: none"> • Lire à voix haute pour différents publics • Ecologie et développement durable en bibliothèques

Concernant la répartition des missions, **l'ensemble de l'équipe intervient sur les missions socles** de la bibliothéconomie (prêt/retour, conseil, catalogage). **La gestion des collections et l'action culturelle est répartie thématiquement** entre les membres de l'équipe, tout comme certains aspects de gestion (contrôle JuMEL, retards, etc)

Le directeur délègue progressivement certaines activités (action culturelle par exemple).

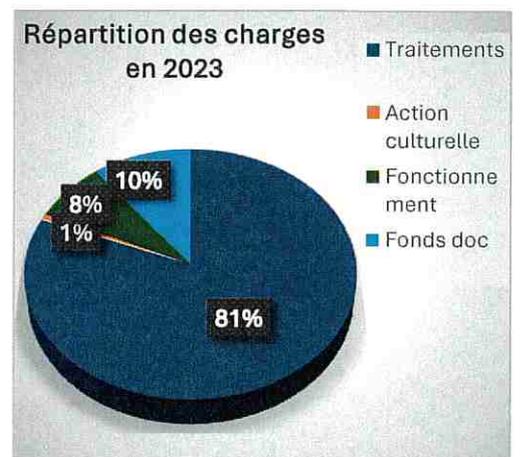
Le Criquelire est constitué d'une équipe de 6 bénévoles, dont deux sont régulièrement actifs. Comme dans la plupart des points lectures sous la responsabilité de bénévoles, l'essoufflement de l'équipe est un risque potentiel. L'équipe de la MJN est très impliquée dans le soutien au point lecture de Montmirey-la-Ville.

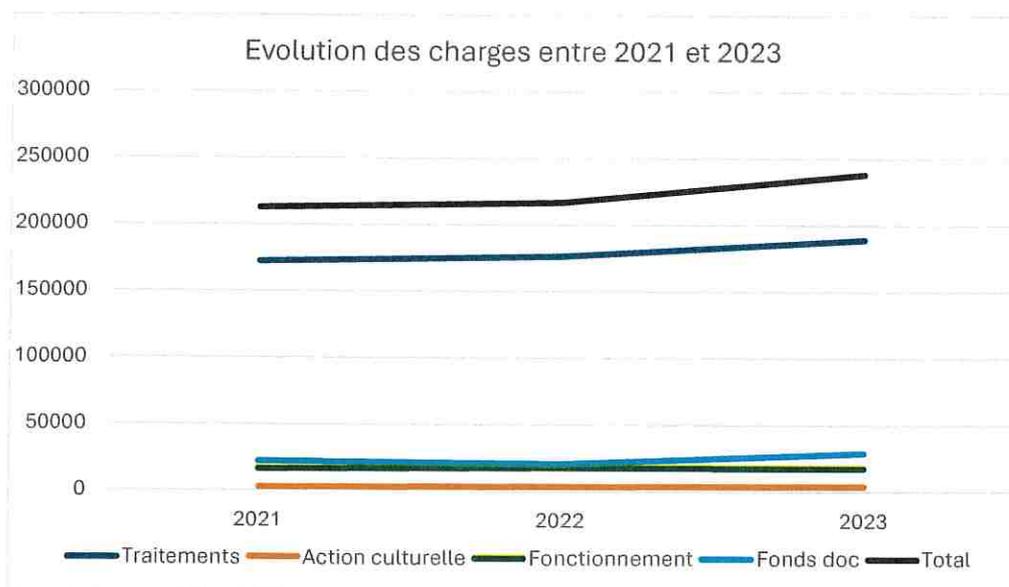
Les moyens financiers

→ **Les charges** : En 2023, le budget global de fonctionnement et d'activité de la médiathèque est de 238 188 €.

Entre 2021 et 2023, **une variation de + 12% des dépenses** : une augmentation répartie entre l'action culturelle (+ 61 %), les acquisitions (+ 10%), les dépenses de personnel (+ 10%), les frais (+ 7 %).

- Le **budget d'achat documentaire** avec 28 728 € en 2023, **soit 2,41 € par habitant, ratio au-dessus de la moyenne nationale** de 2,30 € par habitant pour une intercommunalité de même taille (avec une augmentation significative entre 2021 et 2023 de 29%)
- **Le budget consacré à l'action culturelle paraît réellement sous-dimensionné** : Un budget d'animation de 2 900 € pour 2023 (en augmentation par rapport aux années précédentes) - Volume qui semble assez faible compte-tenu des exemples que nous avons sur des territoires identiques (en moyenne aux alentours de 10 000 €)





→ Les recettes :

- Des recettes d'adhésions quasi stables aux alentours de 5 000 €
- Des ventes de livres tous les deux ans qui rapportent aux alentours de 1500 €
- L'apport du ministère de la Culture qui se structure autour du CTL à partir de 2023 :
 - Aide au projet 2 850 € en 2021
 - Aide d'investissement au projet numérique de 7 500 € (HTC) en 2022 (DGD/Concours particulier des bibliothèques)
 - CTL de 10 000 € en 2023.

Sur le plan budgétaire, la Médiathèque dispose également **d'une ligne frais transports de 900 € pour la prise en charge des transports des écoles** pour venir à l'une des médiathèques.

Sur le plan des moyens pratiques

L'équipe dispose à Gendrey de :

- **Quatre bureaux dans un open-space** qui favorisent la communication et la réactivité,
- **Bureau de direction** est séparé mais accessible dans une mezzanine
- **Atelier** disponible mais **pas totalement aménagé** pour accueillir les petits travaux qui pour la plupart se réalisent finalement sur les bureaux de travail.

Si les bureaux sont peu spacieux ils sont néanmoins agréables et vivants.

La MJN utilise le SIGB DECALOG, le Criquelire n'est pas connecté au SIGB.

Transversalité

La MJN est un service de la Communauté de Communes Jura Nord et une partie du temps du directeur (0,2 ETP) est réservée pour le suivi des acteurs culturels et associatif implantés dans la CC.

La communication entre les services de la CC est fluide et très coopérative. Dans ce contexte favorable, le déploiement de politiques concertées éducatives, sociales et culturelles structurantes et de longs termes pourraient se renforcer encore.

→ **Synthèse outils et moyens :**

- **Une équipe formée et compétence, sous-dimensionnée** par rapport aux missions à remplir pour plus de 11 500 habitants
- **Un budget largement porté par la CC globalement dans les moyennes à l'exception du budget d'action culturelle sous-dimensionné.** Ce qui signifie notamment que l'équipe réalise les actions culturelles en propre et que le recours à des ressources externes est limité.
- **Un équipement à améliorer et agrandir** pour le service rendu au public et le travail de l'équipe
- Un point lecture **Criquelire manquant de moyens humains et d'outils ce qui créé un déficit dans le nord-ouest du territoire.**

4. L'OFFRE DE LA MJN POUR LES HABITANTS

Panorama de l'offre de la MJN

→ **L'offre documentaire :**

- Les collections (imprimés/périodiques adultes et jeunesse, fonds DYS, jeux vidéo, offre audiovisuelle DVD et CD, ludothèque, partitions, grainothèque) sur place - cf partie dédiée
- L'accès à JuMEL qui permet aux usagers d'avoir accès au fonds des médiathèques adhérentes du Jura et inversement la MJN prête ses collections via JuMEL
- Le conseil et l'orientation des usagers

→ **L'offre numérique :**

- Le numérique sur place avec 3 ordinateurs à disposition à Gendrey et 2 à Dampierre
- Le wi-fi gratuit dans les deux médiathèques
- Des consoles et des jeux vidéo à Gendrey (SWITCH, PS5)
- Deux tablettes et une liseuse avec application
- Un catalogue d'offre culturelle numérique accessible via JuMEL

→ **L'action culturelle autour de la lecture et l'animation du territoire :**

- Des actions culturelles dans les murs et hors-les-murs
- La mise en place d'événements « grand public »

→ **Des services annexes :**

- Les cours informatiques
- Un photocopieur destiné aux usagers
- L'accueil régulier du CAUE et de la mission locale
- Le portage de livre à domicile réalisé par les bénévoles de l'ABC auprès d'une dizaine de personnes en 2023

La coopération :

- Soutien en ingénierie et prêt documentaire auprès de la médiathèque de Montmirey-La-Ville

La médiathèque de Montmirey-la-Ville a une offre de service logiquement plus réduite (fonds documentaire et des actions culturelles). Elle ne bénéficie pas de services numériques, **le catalogue n'étant pas informatisé** à ce jour.

→ Synthèse panorama de l'offre :

- **Une offre de lecture publique « classique »** articulée autour de l'accès au fonds documentaire physique et numérique (à noter la particularité des partitions)
- **Des services adaptés aux besoins de proximité** (accueil mission locale, photocopieur, Wi-Fi, portage à domicile)
- **L'accompagnement du Criquelire**
- **Une diversification** avec par exemple le fonds de jeux
- **Des entames de service innovants** (développement durable, jeux vidéo)
- Un apport important des services de la Médiathèque départementale pour développer l'offre imprimée et numérique

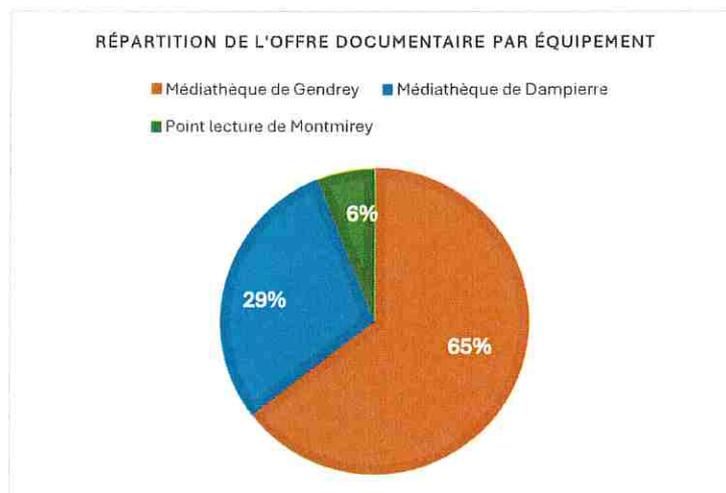
5. L'OFFRE DOCUMENTAIRE

Le fonds compte **30 529 documents en 2023** (livres et audiovisuels) soit **2,55 documents par habitant ce qui est légèrement inférieur** à la moyenne nationale pour un territoire de même taille (2,62 documents/hab). Ce ratio est à mettre en relation avec la surface disponible des médiathèques.

La politique documentaire de la MJN est en cours de formalisation avec l'accompagnement de la Médiathèque Départementale du Jura.

Emprunts Médiathèque Départementale du Jura : En 2023, 10% de l'offre totale proviennent de prêt de la Médiathèque Départementale du Jura. Le réassort est réalisé 2 fois par an, ce qui participe au renouvellement de l'offre.

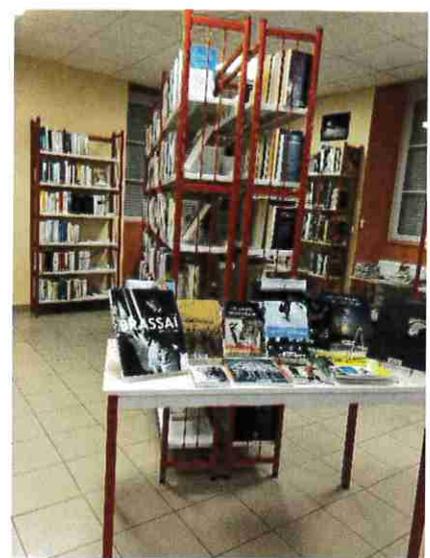
Concentration de l'offre documentaire : La médiathèque de Gendrey accueille plus de la moitié de l'offre documentaire du réseau (sa surface est nettement plus importante).



Une densité documentaire élevée : en moyenne de 55,5 documents/m² pour l'ensemble du réseau (préconisation de 30 à 40 ouvrages/m²).

Une présentation des collections très contrainte :

- **La taille et l'organisation bâtementaire contraignent fortement la présentation des collections ;** les rayonnages, les circulations et les espaces de séjour sur place.
- L'organisation du type logement avec des ajouts de petits bâtiments à Gendrey ne permet quasiment aucune souplesse d'agencement pour l'offre documentaire et le service en général.
- Le plateau à Dampierre offre plus de possibilité mais l'assemblage de deux classes d'écoles ne génère pas un espace au sol suffisant.



Une mise en valeur optimisée malgré les conditions :

- Pour la mise en valeur de l'offre des tables de présentation et des techniques de facing sont astucieusement utilisées pour atténuer les contraintes du site.
- L'organisation spatiale des fonds est faite par typologie de collection avec dans chaque médiathèque un espace jeunesse.
- Le mobilier des médiathèques est fonctionnel et en bon état même si son style est daté. Il est utilisé au mieux. La combinaison espaces/mobiliers laisse peu de possibilité pour déployer une signalétique intuitive.
- La saturation des locaux laisse peu d'espaces pour d'autres usages de la médiathèque, on peut noter également le manque de salle d'animation culturelle dédiée et/ou aménagée.
- Les locaux eux aussi, ont un aspect daté (intérieur et extérieur) ce qui ne favorise pas l'attrait des médiathèques.

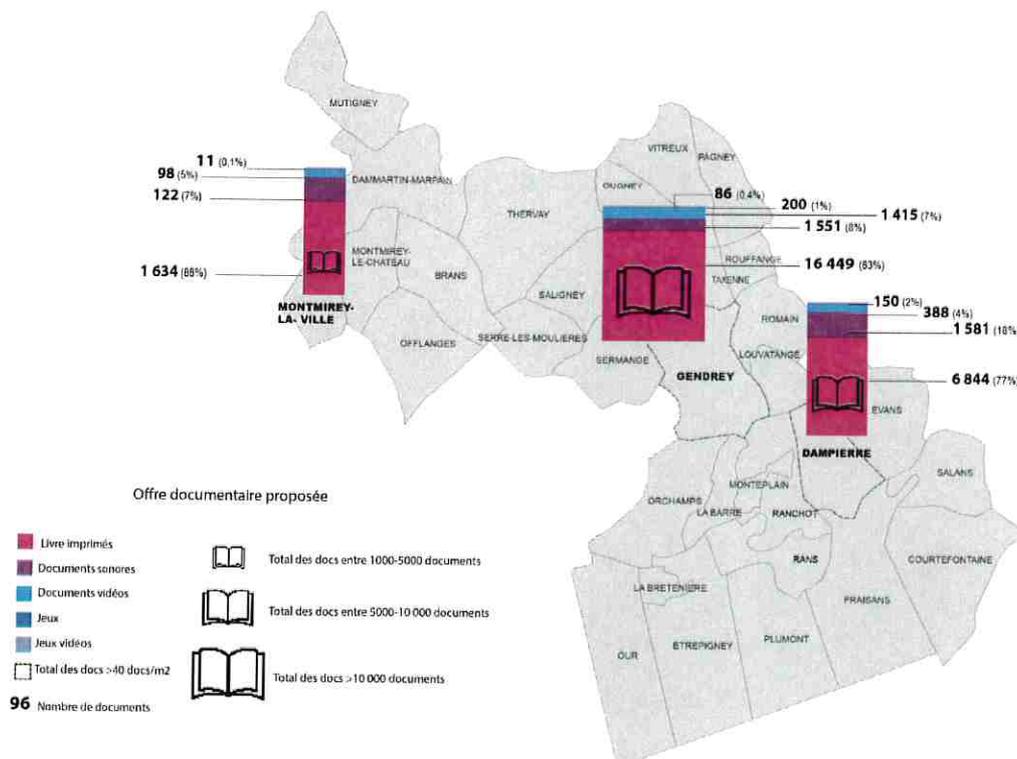
→ **Synthèse fonds documentaire :**

- **Le fonds documentaire est un peu sous-dimensionné,** principalement abrité par la médiathèque de Gendrey
- **Les espaces de présentation sont saturés,** l'ergonomie générale est très contrainte et limite beaucoup d'autres usages possibles comme le séjour sur place ou une animation culturelle dans de conditions d'accueil valorisantes



- **L'apport de la médiathèque départementale est significatif et participe au renouvellement régulier des collections**
- **Les locaux constituent un réel obstacle au développement de l'offre documentaire** par leur taille et leur configuration, malgré un effort important de mise en valeur des collections
- Les espaces et le mobilier sont d'un aspect un peu vieillot ce qui **dessert la perception du service rendu.**

Détail de l'offre documentaire



On constate une répartition proportionnelle du volume de documents par équipement avec une offre de livres imprimés, de documents audiovisuels et de jeux de société.

Avec une distinction concernant la répartition de l'offre audiovisuelle au sein de la médiathèque :

- Dampierre valorise plutôt l'offre de musique avec CDs et partitions
- Gendrey est davantage porté sur les DVD

→ **Le fonds de partitions provient à 99 % de la médiathèque départementale** dans le cadre d'une politique d'aide au développement de la pratique musicale (transversalité Schéma Départemental des Enseignements Artistiques). On compte 452 exemplaires réparties entre les deux équipements de la médiathèque de Jura Nord.

→ **Une offre documentaire axée sur les livres imprimés sur l'ensemble du réseau mais qui tend à se diversifier :**

Sur l'ensemble du réseau de lecture publique (Montmirey compris), le fond est en large majorité composé de livres imprimés (80%). L'offre audiovisuelle représente 19% de l'ensemble du réseau (59 % documents sonores, 40 % de documents vidéo, 1,5% de jeux vidéo). Les jeux de société représentent 1 % de l'offre totale.

→ **Une tendance d'élargissement de l'offre notable :**

Le réseau propose des supports audiovisuels en moyenne plus élevée que les ratios de territoire de même taille, 19% contre 14% (Source : *Données d'activité 2018 - DGMIC, Service du Livre et de la Lecture*).

Son offre est en général diversifiée avec une volonté de valoriser l'**offre musicale** (partitions, CD), mais également se différencier via un service **ludothèque**.

On y trouve également des livres audios et des documents sonores.

→ **Une grainothèque** vient compléter un fonds Développement Durable

Celle-ci est présentée au sein de la section dédiée aux ouvrages documentaire particulièrement riche et pertinente. **À noter un travail qui se développe autour des thématiques environnementales** couplées à des actions (recyclage, recours sobre aux ressources, etc.).

Des collections sont également proposées autour des **spécificités du territoire** : des guides et cartes de randonnées, des ouvrages sur le patrimoine local.



→ **Des collections dédiées aux personnes éloignées en situation de handicap ou DYS**

Avec des collections intégrées dans les zonages espaces adultes ou jeunesse comprenant des ouvrages gros caractères, livres LSF, livres audios, et un **fonds DAISY est réservé via Médiathèque départementale. La surface disponible ne permet pas d'installer un véritable « Point Facile à lire ».**

→ **Une quarantaine d'abonnements** viennent compléter l'offre de lecture avec des périodiques jeunesse et adultes.

→ **Un fonds démultiplié par JuMEL :**

La médiathèque Jura Nord participe au réseau départemental JuMEL qui permet de mutualiser l'ensemble des fonds des médiathèques jurassiennes adhérentes. En se connectant sur JuMEL, les usagers peuvent réserver un



ouvrage d'une autre médiathèque du département. Celui-ci fera l'objet d'un prêt inter médiathèque et la circulation des documents est assurée par les services de la MDJ. Si le volume de prêt est relativement modeste) la MJN, l'objectif de permettre aux jurassiens d'accéder à l'ensemble des fonds du département est une démarche particulièrement intéressante.

dans la bibliothèque) et les flux.

On peut noter **un excellent niveau de coopération des parties prenantes** qui permet d'une part de contrôler la pertinence des demandes (parfois l'ouvrage est déjà



→ **Un service d'accès numérique JuMEL en progression significative après la crise sanitaire :**

L'offre de collections numérique est articulée avec le service JuMEL de la Médiathèque départementale.

Accès via la plateforme JuMel à :

- Des sites de musique,
- Un site de cinéma,
- Un site d'autoformation,
- Un site de presse,
- Une plateforme de livres numériques,
- Une offre jeunesse.

	2020	2021	Janvier-septembre 2022	2023
Connexions	1412	3451	1359	2387
Téléchargements	55	292	160	344

(Chiffres sous réserve)

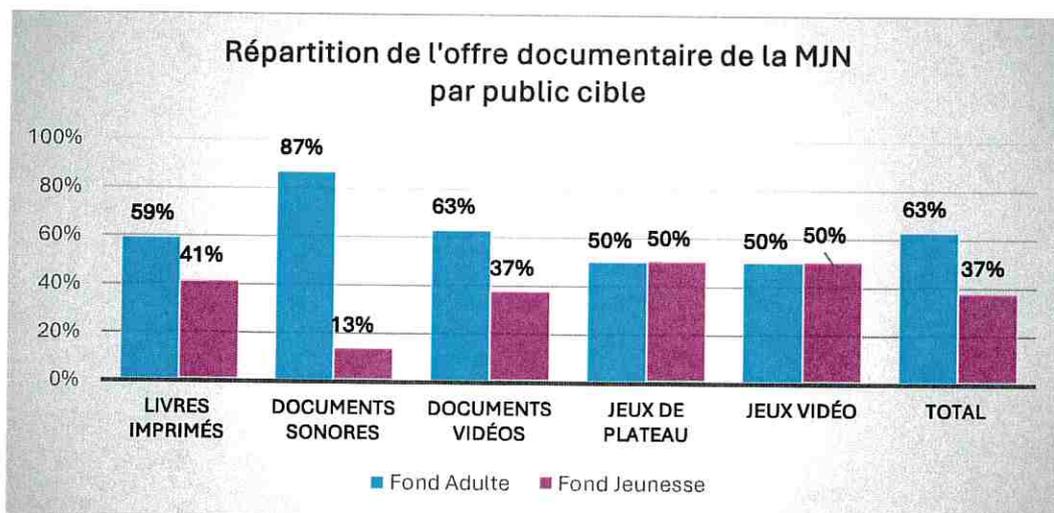
L'offre numérique via JuMel rencontre un succès croissant parmi les adhérents de la MJN.

Jeux vidéo

- **La médiathèque de Gendrey dispose du matériel de jeu vidéo** sur place, en revanche la configuration des locaux et la disponibilité de l'équipe ne permet pas de développer concrètement cette offre.
- En proposant **des jeux de société**, la médiathèque s'adapte aux nouvelles pratiques culturelles et répond en partie aux besoins de convivialité et de lien social pour toutes les générations.

L'offre documentaire par public

Répartition de l'offre public cible

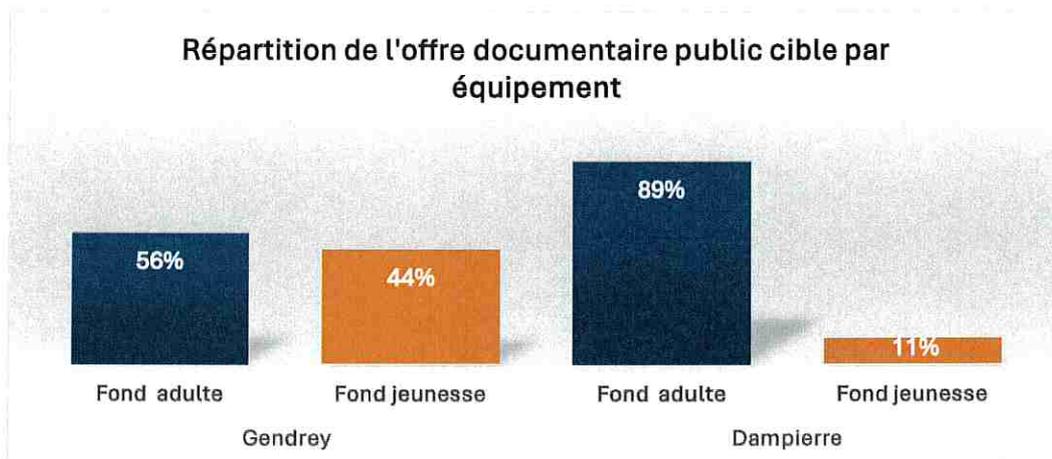


Le fonds documentaire de la médiathèque de Jura Nord est composé en moyenne à 63 % par un fonds adulte et 37 % par un fonds jeunesse. Dans les collections, les fonds dédiés à la jeunesse (romans ados etc.) pourraient être plus développés au regard de l'importante action en direction des publics jeunes. Remarque à relativiser dans la mesure où la production éditoriale jeunesse est nettement moins importante que la production adultes.

Lorsqu'on regarde de plus près ce chiffre, on constate **surtout une répartition de l'offre de livres imprimés**, 59% du fond est consacré au public adulte. C'est aussi le cas pour 87 % de l'offre de documents sonores.

Répartition de l'offre public cible entre les deux équipements de la MJN :

On constate un fonds adulte largement privilégié sur l'équipement de Dampierre, en raison notamment de l'offre de documents sonores qui y est largement représentée (nombre de documents important dans un espace restreint).



* À noter que ce travail de la répartition de l'offre documentaire par public cible n'a pas pris en compte l'offre d'équipement du point lecture le Criquelire (Montmirey).

→ Synthèse offre documentaire :

- **L'offre proposée est largement diversifiée** tant dans les contenus que les supports.
- L'offre documentaire sur support physiques est **principalement tournée vers le public adulte**.
- **Une offre numérique large** est accessible via JuMEL
- **Certains domaines dédiés** notamment à la **jeunesse pourraient être davantage développés** en termes de volume et de diversité (sous réserve de disposer d'un équipement adapté ainsi que du temps agent)

*À noter qu'un travail de formalisation de la politique documentaire est en cours avec l'accompagnement de la médiathèque départementale.

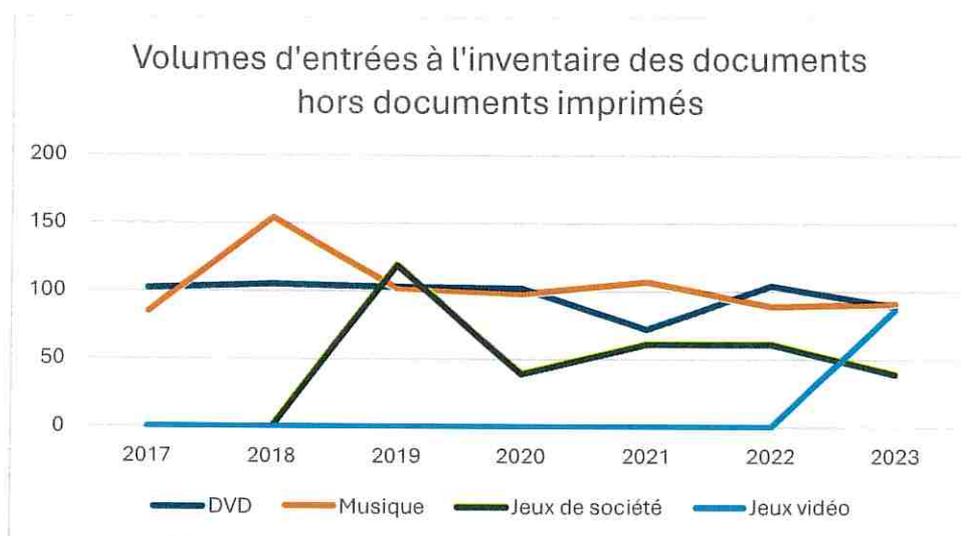
Volumes d'acquisition

Rappel : Le budget d'acquisition consacré à l'offre globale documentaire est de 28 728 euros en 2023, **soit 2,41 euros par habitant, ratio au-dessus de la moyenne nationale de 2,30 euros par habitant pour une**

intercommunalité de même taille.

- En 2023, **le budget consacré aux livres imprimés est constant** par rapport à 2022 (de 12 366 €)
- La constitution du fonds de jeu de société a débuté en 2019 avec un achat conséquent de plus d'une centaine de jeux alimenté régulièrement depuis pour répondre au fort taux de rotation de cette collection.
- Le budget total consacré à l'audiovisuel (documents sonores, vidéos et jeux vidéo) est de 10 148 €, soit 35% du budget total. **Ce budget audiovisuel est largement en hausse** par rapport à 2022 en raison de l'investissement dans des jeux vidéo assez onéreux dans une phase de constitution du socle de la collection. Les autres achats audiovisuels restant stables.

On peut noter également qu'environ 10% du fonds de la médiathèque Jura Nord provient du prêt de la Médiathèque départementale du Jura.



→ Synthèse volumes d'acquisition de l'offre documentaire :

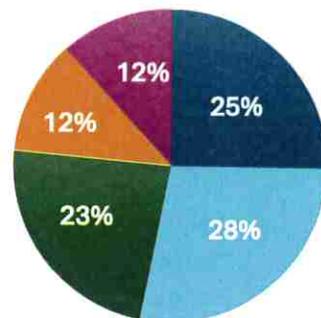
- **Le ratio de budget d'acquisition par habitant est plus important** que les chiffres constatés nationalement.
- La volonté de répondre aux demandes du public avec la constitution de **nouveaux fonds** : jeux de société depuis 2019, jeux vidéo depuis 2023.
- Un **renouvellement permanent des collections** sur les fonds « classiques » (imprimés, DVD, musique) *(les offres numériques à distance venant prolonger l'offre physique)*

6. LA MEDIATION

Quelques chiffres-clés

- 69 accueils de classe
- 168 actions tournées vers la jeunesse (écoles incluses)
- 3 à 5 évènements grand public par an
- 270 actions culturelles dans l'année

Répartition globale de l'action culturelle



■ Ecoles ■ Enfance-jeunesse hors école ■ Tous publics ■ Séniors ■ Handicap

L'action culturelle dans les murs

- **Dans le domaine scolaire :**

- ➔ **13 écoles du territoire fréquentent régulièrement les deux médiathèques de Jura Nord** (jusqu'à 3 visites de classe fois par an/école) (lecture et emprunt de livres par enfant), avec des thèmes convenus avec les enseignants et à partir de février un thème unique proposé.
- ➔ **Des projets scolaires spécifiques peuvent être accompagnés** par la médiathèque (résidence d'auteur en 23/24 à Gendrey par exemple).
- ➔ La MJN bénéficie d'un budget transport permettant de financer les déplacements des écoles les plus éloignées (certaines écoles de proximité peuvent venir à pied). Au regard du caractère rural de la CC, **cette disposition vise un accès égal aux enfants scolarisés.**

Le Criquelire installé dans les locaux de l'école de Montmirey-la-Ville a une relation privilégiée avec l'école ce qui génère une fluidité avec les enseignants et les enfants malgré le temps d'ouverture restreint de la bibliothèque. À Montmirey, finalement peu d'enfants sont emprunteurs hors du temps scolaire, en revanche, ils ont accès libre à la bibliothèque dans le temps scolaire et périscolaire et bénéficient d'animations scolaires.

- ➔ **Pour publics hors écoles :**

La médiathèque Jura Nord organise un large panel d'actions :

- **Des activités régulières pour les jeunes allant de la petite enfance à l'adolescence** (lectures, bricolage, contes, etc.).
- **Des actions ouvertes à tous les publics** selon des rythmes mensuels ou trimestriels (apérilire, ateliers d'écriture) avec un succès croissant pour les animations jeu.
- **Des ateliers numériques** proposés de façon régulière sur une partie de l'année, ensuite, un accueil à la demande est possible.



- Certaines activités également proposées de façon ponctuelle comme **les soirées jeux et l'accueil des structures ACM** (20 visites en 2023).



La bibliothèque de Montmirey-la-Ville organise des accueils d'auteurs avec succès une à deux fois par an, un atelier d'écriture est en projet.

Le Criquelire accueille aussi les classes tout au long de l'année et ponctuellement le périscolaire.

La médiathèque Jura Nord a déposé un projet dans le cadre du dispositif « Lecture-Loisir ». Celui-ci a été validé par la DRAC. Il a pour objectif de constituer un fonds en partenariat avec les animateurs jeunesse et de mettre en place une formation à l'intention de ces derniers.

L'action culturelle hors-les-murs :

Les actions régulières sont délocalisées hors-les-murs pour la petite enfance :

- Relais Petite Enfance
- Crèche de Fraisans
- Micro-crèche de Salans.

Certaines animations sont délocalisées occasionnellement à la médiathèque de Montmirey-la-Ville.

Des événements « grand public » viennent ponctuer l'année à l'initiative de la MJN (la fête du jeu) et dans le cadre de manifestations régionales ou nationales (Les petites fugues, Nuit de la lecture, mois du film documentaire). Des partenariats sont noués avec les acteurs locaux associatifs à ces occasions.

→ Synthèse de l'action culturelle :

- L'action culturelle positionnet fortement la **MJN comme un acteur culturel central** dans l'animation du territoire.
- **L'ensemble de l'équipe est aujourd'hui porteur de l'action culturelle** avec une activité globalement importante. On voit un volume significatif d'accueil des écoles, l'ensemble des établissements du territoire fréquente la médiathèque.
- En complément, **un large panel d'actions s'adresse à différents publics** avec des actions ciblées, des activités hors-les-murs et des événements rythmant l'année.
- Le volume et la démultiplication des actions mobilisent fortement **l'équipe qui atteint ses limites de temps consacré**. Une stratégie avec des lignes de forces plus marquées pourrait venir structurer l'action culturelle afin de prioriser certaines activités ou développer les moyens dans des domaines priorités par la CC.

- **Les moyens humains et financiers et les équipements apparaissent aujourd'hui sous-dimensionnés** au regard de la population desservie dans un territoire où **l'itinérance** s'avère un outil particulièrement utile.
- Les actions culturelles constituent une porte d'entrée généraliste pour les médiathèques. **Une partie d'entre elles pourraient être plus éditorialisées plus fortement** en relation avec le fonds, les acquisitions, etc., pour valoriser telle ou telle collection.
- une partie du territoire pourrait faire l'objet d'une organisation itinérante ?
-

7. L'IMPACT GLOBAL SUR LA POPULATION

Inscrits et emprunteurs

→ Des données dans la moyenne :

- 1331 emprunteurs en 2023, soit 11,5 % de la population de la CC, un taux plutôt aligné avec la médiane nationale de 12% (un peu en dessous de la moyenne nationale 13%)
- Les locaux de la médiathèque ne permettent pas aujourd'hui d'utiliser réellement les équipements dans le cadre du séjour sur place (travail, lecture, jeux ...).
Or, à l'échelle nationale, 36% des usagers des bibliothèques ne réalise jamais d'emprunt et utilise la bibliothèque pour d'autres services.

▪ Profil des inscrits :

- Les moins de 15 ans représentaient 34,5 % des inscrits en 2023. Cependant **les moins de 15 ans sont surreprésentés** parmi les inscrits car ils ne représentent que 20% de la population.
- Cela traduit un bon impact auprès de cette tranche d'âge, sans doute renforcée par un volet d'actions important en direction du public scolaire. La Carte Avantages Jeunes délivrée par la région participe à ce bon ratio. En 2023, cette carte a été présentée 158 fois pour l'adhésion.
- Les 65 ans et + représentent 14,6% de l'ensemble des inscrits. Les **seniors sont sous-représentés** parmi les inscrits, ils représentent 20,7% de la population totale. Cet écart peut s'expliquer par une difficile mobilité, des tarifs non préférentiels, la méconnaissance du service, de besoins différents de ceux proposés

→ Synthèse inscrits et emprunteurs :

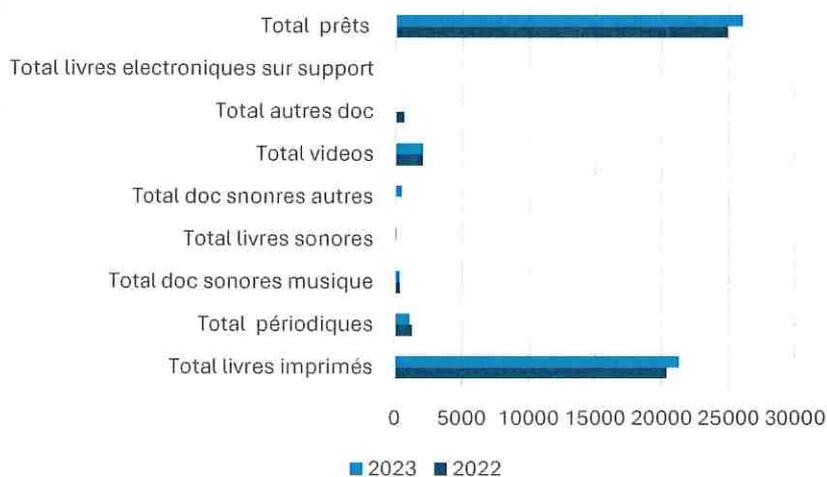
- **Un impact satisfaisant** au regard des outils et moyens actuels.
- Au regard de la répartition démographique, **les moins de 15 ans sont bien représentés**, c'est moins le cas pour les seniors.

Les prêts

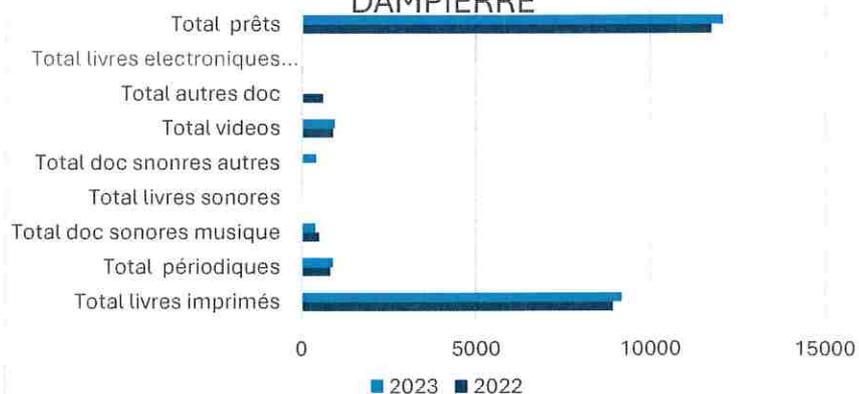
Avec 38 099 prêts en 2023 :

- **Le nombre moyen de prêts par emprunteur est de 28,62 documents** en 2023 (35,31/hab pour les médiathèques sur des territoires du même nombre d'habitants)
- Entre 2022 et 2023, on note **une légère progression du nombre global de prêts** pour la Médiathèque Jura Nord de 4% constitué par l'augmentation de prêt de livres imprimés (+ 16%), les autres fonds étant moins empruntés en 2023.

GENDREY



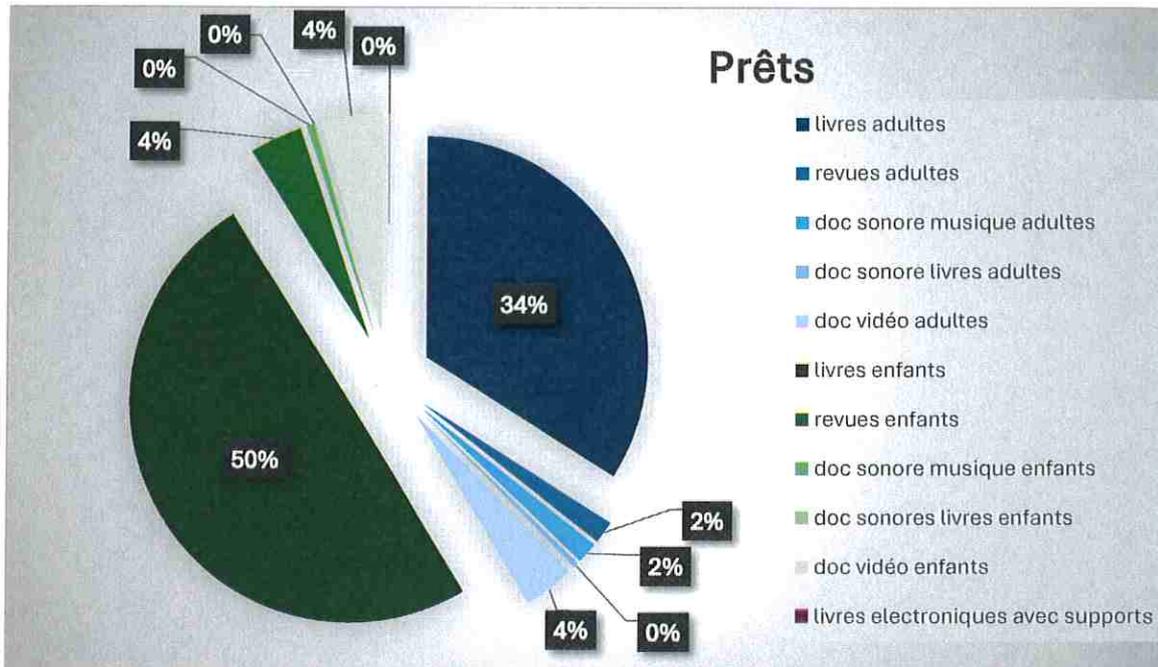
DAMPIERRE



La répartition des prêts en 2023 :

Prêts MJN

livres adultes	12 395	total adultes 15103 41%
revues adultes	595	
doc sonore musique adultes	571	
doc sonore livres adultes	156	
doc vidéo adultes	1 386	total jeunesse 21357 59%
livres enfants	18 106	
revues enfants	1 410	
doc sonore musique enfants	198	
doc sonores livres enfants	13	
doc vidéo enfants	1 850	
livres électroniques avec supports	9	



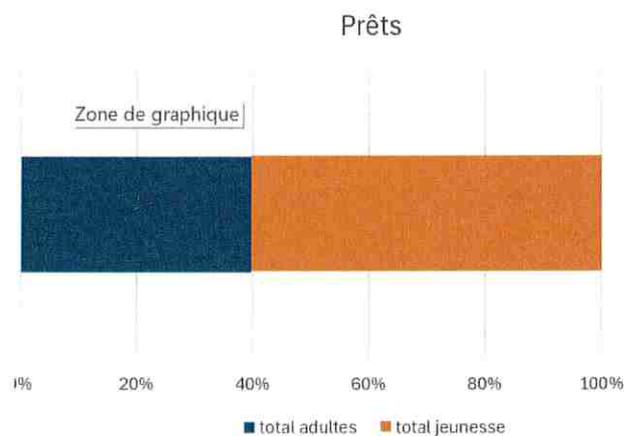
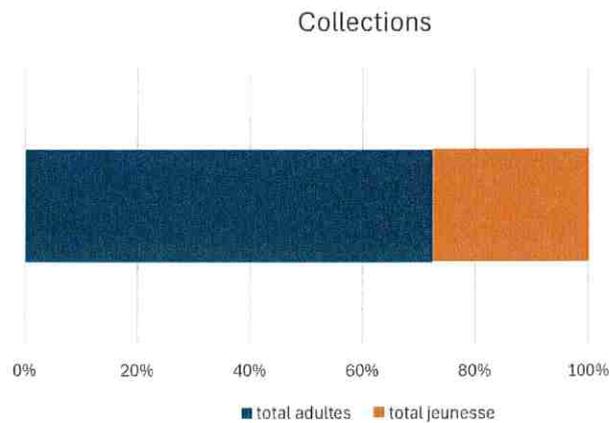
- 59% des prêts sont à destination de la jeunesse avec une large part de livres et d'imprimés mais aussi de documents vidéo.
- 41% des prêts sont à destination des adultes avec une large part de livres et de vidéo mais aussi de documents sonores musique
- On note un fort taux de rotation pour les collections de jeux physique.
- Les partitions sont très peu empruntées. Au regard du territoire et des pratiques culturelles, cette offre paraît réellement pertinente, une véritable stratégie dans ce domaine pourrait être déployée si cet axe est retenu dans le projet d'établissement.
- Le prêt de documents sonore est proportionnellement plus important à Dampierre rapporté à une fréquentation moins importante. Ce qui correspond à l'implantation du fonds en majorité à Dampierre et marque un taux de rotation plus fort de ce fonds à Dampierre.(inversement à Gendrey pour la vidéo)

	Gendrey	Dampierre	Prêts MJN
Docs sonores musique adultes	265	306	571
Docs sonores musique enfants	106	92	198

- Le prêt vidéo est plus important à Gendrey ce qui correspond à l'implantation du fonds, renforcé par une fréquentation plus forte :

	Gendrey	Dampierre	Prêts MJN
doc vidéo adultes	1041	345	1386
doc vidéo enfants	1051	579	1630
Livres électroniques avec supports	9	0	9

→ On constate une inversion entre la proportion de documents adultes/jeunesse et les prêts adultes/jeunesse :



→ Synthèse prêts :

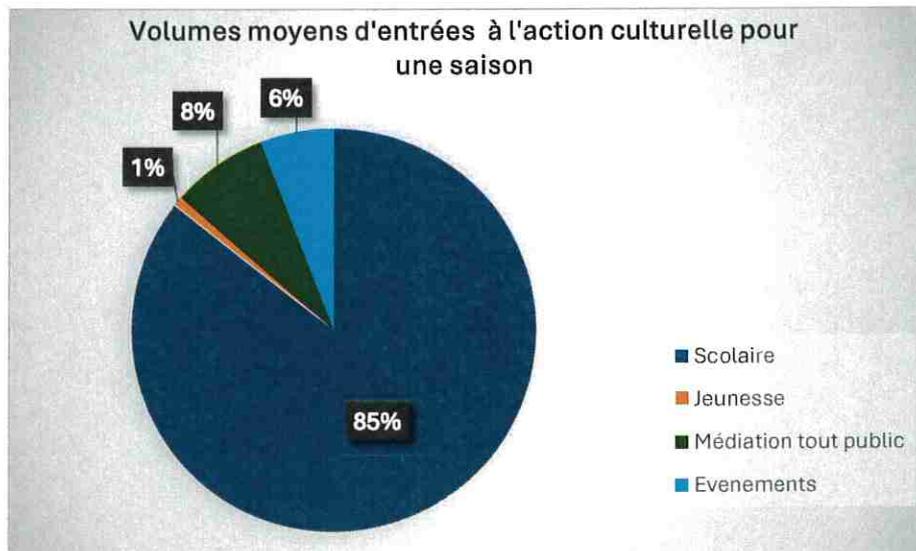
- **Le nombre de prêts par emprunteur est un peu faible** (à mettre en regard avec le fonds, les conditions d'accueil, la répartition des collections)
- **Si les partitions et livres sonores semblent peu sortir**, les autres documents sont demandés
- **Le prêt de jeu est réellement significatif**
- La répartition CD à Dampierre, DVD à Gendrey est bien identifiée par le public
- Les rapports adulte/jeunesse entre le fonds et les prêts sont inversés

Impact de l'action culturelle

L'action culturelle compte environ 3 000 participants différents :

Evaluation du nombre d'entrées	
Scolaire	10 280
Jeunesse	97
Médiation tout public	930
Evènements	700
Total	12 007

- **Les publics scolaires qui bénéficient des services de la bibliothèques facilitée** par la compétence éducation/jeunesse pleine exercée par la CC et des moyens dédiés.
- **Un membre de l'équipe est intervenu régulièrement au collège de Fraisans** sur des animations jeu



jusqu'à la rentrée 2023 (reconduction en attente)

- **Les évènements rassemblent** largement et montrent la forte accessibilité de la MJN (fête du jeu, vente de livres, spectacles)
- **Les animations tout-public** (toutes tranches d'âge confondues) **montrent une très bonne fréquentation.**

→ Synthèse impact action culturelle :

- Une bonne fréquentation d'une manière générale
- **Un taux d'activité important touchant l'ensemble des écoles** et des classes de la CC dans l'élémentaire
- Des publics touchés à travers **les compétences de la CC** mais aussi par **des manifestations largement ouvertes**
- **L'équipe montre une réelle capacité d'évolution** et d'adaptation dans ses pratiques grâce à laquelle une stratégie pourra structurer le PCSES (renforcer les liens Fonds documentaire/action culturelle).

8. La Médiathèque Jura Nord et l'écologie

Le gouvernement français et la plupart des collectivités sont attentives aux dimensions écologiques qu'il s'agit de décliner aussi dans le domaine de la politique de la lecture publique tant dans ses aspects pratiques que dans ses aspects culturels.

La loi « Robert » du 21 décembre 2021 fixe les missions de la lecture publique et des bibliothèques dans ce domaine préconise une mission concernant la l'écologie au sens large (dimension déjà présente au sein du projet de la MJN) :

- La sobriété en termes de recours aux ressources naturelles
- Le réemploi
- La mission d'information, de conseil vis-à-vis des publics et des partenaires

Les aspects pratiques

- Les bâtiments sont anciens dans des constructions en pierre garantissant une certaine inertie thermique en été. Les toitures et isolation en bon état pour les médiathèques de Dampierre. En revanche la médiathèque de Gendrey est mal isolée. **Les médiathèques du réseau n'ont pas fait l'objet d'un travail particulier sur la sobriété en termes de recours aux ressources naturelles** (isolation, économie des fluides, etc.). Le Crielire est installé dans un bâtiment préfabriqué de facture ancienne (isolation peu performante).
- Les fournitures et mobilier : Les agents développent des pratiques internes **de réemploi et une attention particulière dans l'usage et le choix des matériaux**. La sobriété est partie intégrante des réflexions sur les nouveaux projets : recyclage du petit matériel de bureaux par exemple. Il n'y a pas de plan organisé de tri sélectif des ouvrages deherbés.
- Le mobilier est ancien, si son caractère peu ergonomique est souligné. Il n'a pas fait l'objet de rachat. **Le coût écologique est donc neutre dans ce domaine à ce jour**. La réflexion sur une évolution vers un mobilier en carton recyclé est évoquée et pourra s'inscrire dans le projet de la MJN.
- En ce qui concerne les fluides, une bibliothèque est peu gourmande en eau, en revanche elle doit être chauffée et éclairée pour permettre un usage normal : aujourd'hui, il n'y a **pas d'actions spécifiques dans le domaine des fluides ou d'un accès de lumière naturelle**.
- La Médiathèque de Jura nord procède à une vente des ouvrages deherbés tous les deux ans ce qui permet **le réemploi des livres et CD** (à noter que les DVD sont interdits à la revente) par des particuliers.
- Le système JuMEL permet de **faire circuler les ouvrages dans le département** et limite l'achat de certains ouvrages en multiples exemplaires. Il en est de même pour les prêts de documents et d'outils d'animation par la médiathèque départementale du Jura.
- Les médiathèques du réseau se trouvent dans **un territoire rural où le déplacement en voiture individuelle est privilégié** en raison de sa facilité d'accès mais aussi du **peu transports en commun ou mobilité douce du territoire**. Toutefois, on peut noter que **les médiathèques sont toutes situées à proximité d'écoles**. Cela facilite la venue de certaines classes à pied et la mutualisation des trajets (des familles peuvent profiter de l'ouverture de la bibliothèque à des heures de sortie des écoles).

Les missions

On peut noter une sensibilité particulière de l'équipe aux questions écologiques ce qui permet que :

- **Le sujet écologique soit abordé dans les discussions d'équipe** comme une sensibilisation collective,
- La mise en place d'un **fonds documentaire dédié au développement durable** avec une grainothèque suivie par une personne ressource et référente dans l'équipe,

- La réflexion sur **le réemploi de matériaux et d'ouvrages**,
- **Des ateliers de bricolage type DIY** programmés dans la saison (notamment grâce aux compétences d'une agente quittant l'équipe et remplacée à la rentrée 2024)
- **Un réseau de partenaires associatifs impliqués dans l'écologie** (AMAP, par exemple),
- Un projet de cartographie des boîtes à livre du territoire qui facilite le réemploi des ouvrages,
- **Une récurrence des thématiques écologiques dans le choix d'achats, de programmation ou d'animation** sans que cela soit encore affiché comme un axe structuré de l'action de la médiathèque.

→ **Synthèse médiathèque Jura Nord et écologie :**

- La situation géographique et l'ancienneté des équipements ne permettent de développer une démarche de sobriété structurante. **Le recours aux ressources naturelles n'est pas actuellement maîtrisé** dans ces conditions MAIS Le territoire a été lauréat de l'appel à Initiatives TEPOS/TEPCV². Ainsi une culture et un savoir-faire dans ce domaine est présent au sein de la CCJN.
- **L'équipe porte un nombre important d'actions favorables à l'écologie en introduisant dans toute activité possible** et une appétence marquée dans ce domaine qui pourra être développée dans le futur projet de la médiathèque Jura Nord comme traversant l'action de la MJN.

² Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

9. Diagnostic global

Les points forts	Les point à améliorer
SERVICE	
Maillage centre et sud	Maillage nord-ouest (Criquelire ?)
Service homogène et fluide entre les deux médiathèques	Renforcer les deux offres au regard des fonctions (Médiathèque centrale, médiathèque annexe)
Volume d'ouverture et portage de livres à domicile	Accès physique, lisibilité, tarification, site internet
Caractère intercommunal affirmé et identité forte	Accessibilité à améliorer (bâtiments, surface globale, ergonomie générale des locaux, mobilier, visibilité, valorisation, etc....)
Des outils numériques de communication	Une stratégie de communication numérique et un site aux standards actuels. Pour aller plus loin : une stratégie de communication plus globalisée
Professionnalisme et compétence	Volume ETP sans doute à augmenter
Activité d'action culturelle diversifiée et importante, évènements tout public	Editorialisation de l'action culturelle et stratégie à développer au sein du PCSES (aller vers une approche EAC ?)
MJN = animateur culturel principal du territoire	Moyens financiers et humains sur l'action culturelle assez faibles
Offre documentaire diversifiée, volume documentaire global satisfaisant, offre de jeu importante, prêt inter médiathèques et offre numérique opérante (JuMEL)	Fonds légèrement sous-dimensionné par rapport au nombre d'habitants et au territoire. Développement d'autres usages de la médiathèque (innovation dans l'offre) et offre numérique sur place à structurer et renforcer
Diversification des fonds et des collections et renouvellement	Une répartition offre jeunesse/offre adultes à rééquilibrer
Ratio achat documentaire €/hab	
Politique documentaire en cours de formalisation	Politique documentaire à affiner en fonction des publics visés - Priorisation publics (typologie, zones ?)
Des collections adaptées à de nombreux publics éloignés ou recherchant des documents utiles	Des zones encore peu touchées avec de populations fréquentant des médiathèques hors territoire et sans doute des populations éloignées de la lecture
Une conscience écologique au sein de l'équipe et un territoire lauréat : TEPCV	Editorialisation de l'action culturelle et stratégie à développer au sein du PCSES
Gouvernance politique descendante	Intention écologique à renforcer sur le plan des équipements et des moyens pratiques
IMPACT	Travailler une gouvernance plus transversale
Un impact global satisfaisant tant dans la partie documentaire que dans l'action culturelle	Des inégalités dans le taux de fréquentation par commune
Impact population autour des médiathèques et avec des zones bien couvertes	Une stratégie globale en direction des publics éloignés et empêchées à renforcer
Des domaines très empruntés (jeux par exemple)	Un nombre de prêt par emprunteur un peu faible
Un impact fort auprès des moins de 15 ans	Des collections moins empruntées (partitions, jeux vidéo)
Action culturelle jeunesse et scolaire collective couvrant le territoire	Un impact plus difficile à l'échelle des seniors
Réseau local / partenariats ++/	Aller plus loin dans la transversalité au sein de la CCJN
Médiathèque : Outil de maillage territorial	Mettre le réseau au service de la stratégie de lecture publique à long terme (structurer au service de la stratégie)

IV. DIX ENJEUX DE LA LECTURE PUBLIQUE DANS LA CCJN



Sur le plan des outils et moyens :

- Moderniser les équipements pour la lecture publique (pour un usage d'aujourd'hui et de demain)
- Améliorer la lisibilité et la visibilité des bâtiments, des collections etc.
- Renforcer les moyens humains et financiers dans certains domaines



Sur le plan de l'offre :

- Aller vers la politique globale d'accès à la lecture publique équitable pour les habitants de tout le territoire et traiter de façon différenciée les territoires et les publics en fonction des caractéristiques des zones du territoire (maillage et polarités) – porter une attention particulière aux personnes en situation d'isolement
- Faire évoluer en symbiose la politique documentaire et la stratégie d'action culturelle en éditorialisant davantage l'action – travailler plus avant la question de besoins
- Développer le rôle d'agitateur culturel (nourrir le territoire culturellement) et innover
- Développer la dynamique « d'aller vers » ou d'itinérance et soigner la stratégie d'inclusion et développer un volet EAC



Au niveau de la structuration :

- Elargir et/ou structurer les partenariats
- Mettre en place une gouvernance stratégique possiblement partagée
- Inscrire les enjeux écologiques au cœur du projet d'établissement (laboratoire vert de la CCJN ?)
- Renforcer la part de la lecture publique dans les conventions et les politiques structurantes de la CCJN (type CTG, etc.) et notamment en lien avec le département (transversalité des activités socioculturelles)

V. PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL DE LA MEDIATHEQUES JURA NORD

INTRODUCTION :

Ce projet tient compte du diagnostic effectué, des enjeux relevés lors de la première phase de cette étude. Le plan proposé a fait l'objet d'une validation en comité de pilotage le 6 décembre 2024.

Les mesures concrètes du PCSES 2025/2031 de la Médiathèque Jura Nord sont inspirées du travail mené avec les élus référents culturels, la DRAC, le Conseil Départemental du Jura, la direction et l'équipe de la MJN ainsi qu'avec les services de la Communauté de Communes Jura Nord. Il prend en compte les retours d'une enquête numérique réalisée auprès des usagers et non usagers de la bibliothèque et les échanges menés avec le Conseil Consultatif.

Le PCSES fixe les orientations et les actions à réaliser dans la période 2025/2031 pour la médiathèque Jura Nord et s'inscrit dans la politique d'aménagement culturel et éducatif du territoire de la Communauté de Communes Jura Nord. Les éléments du plan d'action ont pour vocation de structurer le projet général sur la base des activités qu'il convient de conserver, d'amplifier ou parfois de réorienter pour réaffirmer le sens du travail mené au service des habitants du territoire. Le PCSES apporte aussi des inflexions nouvelles pour adapter les missions aux contextes locaux et à l'évolution des pratiques culturelles.

PRINCIPES GENERAUX :

Trois grandes orientations structurent le PCSES :

A/ Affiner la stratégie de l'offre pour :

- Conforter et développer les ressources offertes par la MJN
- Gagner en lisibilité
- Développer l'action sur le territoire et notamment vers des publics ou des territoires ciblés (ado, personnes isolées, personnes âgées, communes où l'impact doit être amélioré)

B/ Développer les moyens pour :

- Moderniser les équipements
- Renforcer les capacités d'action avec des moyens humains et financiers adaptés
- Améliorer l'accès en fonction du public de la CCJN

C/ Elargir le socle partenarial pour

- Renforcer la place de la MJN dans le territoire
- Elargir la gouvernance technique et politique
- Développer des outils structurants et aller vers les publics plus fortement



Sur le plan temporel et de la stratégie :

Les deux médiathèques (Gendrey et Dampierre) méritent d'être réhabilitées et adaptées. Il est proposé ici un calendrier de rénovation en deux étapes qui structure la période 25/31 avec en point de mire :

- **La réhabilitation-agrandissement de la médiathèque « centrale » de Gendrey**, généraliste, avec une forte capacité sur l'accueil d'animation, **livrée en 2028**
- **La réhabilitation-adaptation de la médiathèque de Dampierre en 2030/2031** antenne de Gendrey avec une spécialisation (jeunesse).

Cette découpe du calendrier nécessite une grande adaptation de l'équipe autour de la stratégie organisationnelle et de mission suivante :

2025 à 2028 – Période Agrandissement Gendrey	Fin 2025/2028 : Bâtiment Gendrey : Etude de programmation, travaux et ouverture du site rénové ou reconstruit et agrandi. Accès : Anticiper une bibliothèque hors-les-murs durant le temps de travaux - 18 mois à minima (de fin 2026 à débute 2018) profiter de cette période pour expérimenter dans différents domaines et développer l'action itinérante vers des zones ou des publics éloignés, cultiver le réseau intercommunal
2029 à 2031 Période adaptation du site Dampierre	2029/2030 : Bâtiment Dampierre : Etude de programmation pour l'aménagement, travaux et mise en accès du site Médiathèque Centrale de Gendrey : mise en œuvre du projet dans le bâtiment Prolongation des actions en itinérance 2031 mise en œuvre du projet Dampierre

Sur le plan de la couverture territoriale :

Concernant la mise en place d'un service de lecture publique professionnalisé : 3^{ème} site de la MJN, au nord/nord-ouest du territoire, le choix relève d'une stratégie d'aménagement du territoire de la CCJN et d'un Schéma intercommunal d'aménagement de la lecture publique dans lequel la MJN aura logiquement un rôle prépondérant. L'ouverture d'un troisième site de la MJN au N-NO du territoire est une hypothèse, cependant, **les termes de la compétence lecture publique sont à examiner de près à cet égard** (cf diagnostic) car la compétence est définie pour les bibliothèques de plus de 100m² animées par un professionnel. Par ailleurs, le type de service proposé et l'organisation de l'équipe doit être évalué de façon approfondie.

La stratégie que nous préconisons au regard des informations dont nous disposons à ce jour serait la suivante :

- Mettre en place un service de lecture publique à proximité (dans) d'une école (Dammartin-Marpain par exemple) afin de conserver le rôle éducatif et culturel de la MJN coordonné avec l'aménagement éducatif du territoire de la CCJN en respectant les bassins de vie.
- A terme, si l'option d'un équipement petite enfance est choisi pour Montmirey-La-Ville : Mettre en place une antenne Lecture et Petite enfance/Famille au sein même de la structure.
- **Soutenir le Criquelire dans la mise en place d'animation de territoire** dans le Nord-Ouest avec des cafés lecture/ateliers d'écriture et autres accueil d'auteurs/illustrateurs voire à terme, confier à l'association une mission plus élargie sur le territoire et un « fonds mobile » alimenté et géré par la médiathèque de Gendrey. Mission que nous proposons de développer quoiqu'il en soit dans le cadre du PCSES.

PLAN D'ACTION :

A/ Affiner la stratégie de l'offre

1. **Renforcer l'offre**
 - a) Développer les ressources
 1. *Structurer les collections dans le cadre de la Politique documentaire*
 2. *Renforcer les services innovants - prêts de matériel, ateliers numériques, etc.*
 - b) Editorialiser l'animation plus fortement
 1. *Créer des axes forts et très lisibles / éditorialiser le projet général de l'offre en fonction des lieux (Dampierre/Gendrey) et communiquer*
 2. *Renforcer la relation avec la Chaîne du livre (auteurs, illustrateurs, éditeurs,)*
 3. *Favoriser l'accueil d'activités et mixer les publics*
2. **Communiquer de façon plus stratégique**
 - a) Créer une identité visuelle de la MJN
 - b) Développer un plan de communication avec un ciblage par public et prescripteurs
 1. *Renforcer les outils d'information sur les offres documentaires imprimées, audio, autres prêts et numériques*
 2. *Développer la stratégie de communication pour promouvoir les missions et les actions*
 - c) Renforcer les outils d'information directs et indirects
3. **Développer une action en faveur de l'écologie**
 - a) Développer les partenariats avec les réseaux et acteurs
 - b) Mettre en place des actions innovantes
 - c) Valoriser cette dimension

B/ Adapter les outils et les pratiques

1. **Améliorer les outils et les moyens**
 - a) Moderniser les bâtiments et agrandir les surfaces pour atteindre les standards attendus
 - b) Adapter le mobilier, se doter de nouveaux outils pour aller vers les publics (outils d'animation, etc.)
 - c) Agrandir progressivement l'équipe pour servir le projet
 - d) Développer certains budgets d'activité en animation culturelle et en action itinérante et abonder le socle documentaire
2. **Réinterroger l'accès**
 - a) Les horaires
 - b) Les tarifs
 - c) Les modalités et règles d'emprunt et de retour
 - d) La visibilité, la lisibilité des lieux et des collections
3. **Aller vers les publics éloignés**
 - a) Expérimenter des actions pour lever des freins : *Aller vers les publics éloignés de façon plus systématique et si nécessaire avec des expérimentations ou des actions innovantes*
 - b) *Renforcer le portage à domicile*
 - c) *Développer des partenariats localisés dans les zones peu atteintes (en relation avec les stratégies intercommunales de bassin de vie)*

C/ Elargir le socle de gouvernance et partenarial

1. **Structurer l'écosystème partenarial**
 - a) Structurer des coopérations à moyen de long terme avec des acteurs ou des communes
 - b) Eclaircir les perspectives partenariales vis-à-vis du Criqueire

- c) Travailler les complémentarités avec les communes (boite à livre)
- 2. Associer les usagers au pilotage et aux options**
 - a) Elargir le comité consultatif et/ou le doubler de commissions spécialisées (jeunesse, par exemple)
 - b) Inviter des partenaires extérieurs à des moments de pilotage ou d'évaluation
- 3. Travailler la transversalité au sein des politiques de la CCJN**
 - a) Proposer un point MJN annuel au sein du groupe des référents culturels
 - b) Structurer des axes transversaux sur lecture publique et éducation
 - c) Développer un dispositif EAC venant diversifier les actions à destination du milieu scolaire

A/ AFFINER LA STRATEGIE DE L'OFFRE

Renforcer l'offre

a) Développer les ressources

1. Structurer les collections dans le cadre de la Politique documentaire

Objectif : ajuster, développer les collections et les renouveler.

Action : formaliser une politique documentaire dès 2025

Avec pour objectif à terme :

- **D'équilibrer l'offre Collection jeunesse/Collection adulte** tout en maintenant une capacité de renouvellement
- D'amplifier l'offre à l'intention de la **petite enfance, la jeunesse et la famille**
- **D'abonder des fonds du type « malle »** destinées à circuler sur le territoire et alimenter le portage
- Continuer à développer **l'offre de jeux physiques**
- De **porter plus avant des fonds spécifiques** qui seront mis en valeur au sein de la médiathèque, dans des partenariats, au bénéfice de publics ciblés et/ou spécifiques : fonds ado, fonds personnes âgées, fonds contes, fonds écologie, fonds musique, fonds DYS, fonds gros caractères, fonds Facile à Lire. Ces fonds seront inscrits dans un projet annuel, combinés avec une mise en valeur spécifique dans la médiathèque et feront l'objet d'un axe d'animation récurrent et long (2 ans par exemple).

Le travail autour des fonds permettra la lisibilité et le lien entre l'offre numérique et l'offre de documents : par exemple autour d'un thème : L'ouvrage du mois / le podcast du mois / l'album du mois / le CD du mois / le documentaire du mois.

La définition de la politique documentaire sera réalisée en 2025 dans le cadre du CTL avec l'appui d'un expert spécialisé.

2. Renforcer les services

Objectif : positionner la médiathèque comme un lieu ressource dans de multiples domaines et développer son côté innovant

Action : mettre en place de nouveaux services de façon régulière

Ce développement de services innovants dans la continuité d'actions déjà menées répondra aux besoins de la population, contribueront au rôle d'agitateur culturel du territoire pour la médiathèque, seront inscrits dans une lisibilité avec l'animation culturelle et connecté avec des acteurs partenaires.

Dans un premier temps :

Les fonds déjà innovants ou originaux pourront être mis en avant plus fortement temporairement (par exemple pour la grainothèque : rendez-vous rythmés annuellement pour la grainothèque, positionnement dès l'entrée de la médiathèque avec un panneau explicatif ou sur le comptoir de prêt, offre d'un sachet aux usagers,

un accueil spécifique et une explication aux usagers, un apéritif troc coorganisé avec une amap ou des maraichers, fleuristes, etc.

Les fonds originaux comme les cartes de randonnées pourront être également plus mis en valeur et abondés par exemple avec un concours photos pris sur les randonnées ou un lien vers les applications de géocatchnig, une randonnée des familles pourra être organisée avec un goûter et une explication sur les lecture de cartes.

Des fonds ou des services nouveaux pourront être mise en place toujours en déployant des opérations spécifiques de partenariats : fonds outils de cuisine, instruments de musique, accès et atelier jeux vidéos,...

L'aménagement d'un **nouveau bâtiment devra permettre d'accueillir un certain nombre de services** dans de bonnes conditions :

- Espace d'exposition
- Espace-Atelier DIY
- Espace d'animation Jeunesse
- Espace jeux physiques
- Espace jeux vidéo
- Espace de travail et d'étude
- Espace d'écoute et d'accès numérique
- Espace convivial

Note : Concernant les ateliers numériques : l'offre actuelle pourra être prolongée, cependant plusieurs éléments devront être examinés par la CCJN dans les années à venir :

- La Médiathèque est-elle missionnée pour réaliser un accompagnement sur l'accès aux services administratif par numérique ?
- La Médiathèque est-elle missionnée pour accompagner les personnes dans leur appréhension des outils numériques ?
- La Médiathèque est-elle missionnée pour animer une mission EMI notamment auprès des plus jeunes ?

La réponse à ces interrogations devra être formulée avant la programmation architecturale afin de gérer au mieux les espaces et les outils. Il est à noter que les différentes options retenues auront des impacts différents en termes de temps de travail.

Editorialiser l'animation plus fortement

3. **Créer des axes forts et très lisibles / éditorialiser le projet général**

Objectif : Concentrer les actions autour de thématiques pour donner une lisibilité et accentuer la perception de publics

Action : Déterminer en lien avec la politique documentaire des thématiques annuelles qui pourront, le cas échéant déclinée par trimestre via la mise en valeur d'un fonds dédié, des animations, l'invitation d'un auteur, le fléchage vers des ressources internet et un partenariat associatif.

4. **Renforcer la relation avec la Chaîne du livre** (auteurs, illustrateurs, éditeurs)

Objectif : Valoriser et donner accès à la création et à l'activité littéraire

Actions :



- Mettre en place un calendrier annuel régulier d'accueil d'auteurs, illustrateurs etc (par exemple 4 rendez-vous à l'année)
- Coordonner le rythme et les thématiques avec les accueils du Criquelire avec calendrier élaboré en commun
- Participer aux petites fugues chaque année
- Accueillir un libraire indépendant lors des événements

Favoriser l'accueil d'activités et mixer les publics

Objectif : Conforter la médiathèque dans son rôle lieu de vie et d'échange

Actions :

- Développer le programme avec **les lecteurs ressource** (une série d'ateliers de découvertes des savoir-faire des lecteurs de la MJN)
- **Recenser les associations possiblement partenaires** sur des actions hors-les-murs et à terme, recevoir certaines associations pour des activités culturelles ponctuelles ou récurrentes
- **Accueillir des manifestations culturelles** au sein de la Médiathèque (partenariats Les forges, ciné-club, etc.)
- Mettre en place un **programme d'action intergénérationnel** au sein du foyer ETAPES
- Conserver les **événements existants** (fêtes du jeu, bourse aux livres)

Lors de la réhabilitation des locaux, on sera attentif à **ménager la possibilité d'accueillir facilement et régulièrement** des activités portées par des associations (salle avec entrée indépendante, usage en autonomie, ...) et proposer une rencontre annuelle des associations usagère. Intégrer certaines propositions dans la programmation de la médiathèque lorsqu'elles sont coconstruites.

5. Rythmer l'animation culturelle à travers une récurrence et une répartition maîtrisée des actions.

Objectif : Donner une meilleure lisibilité à l'animation maîtriser les charges de travail et retrouver des marges

Actions : Organiser le planning d'animation de façon trimestrielle, s'appuyer sur les ressources externes et les moyens, communiquer sur des programmes trimestriels

Exemple de modèle de planning d'action d'une équipe :

Mois Semaine	X				Y				Z			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Petite enfance	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Accueil classes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Lecture famille				x				x				x
Accueil chaîne du livre			Gendrey MJN				Criquelire				Gendrey MJN	
Ateliers	DIY MJN				Lecteur ressource				Une asso			
Ateliers numériques		x		x		x		x		x		x
Soirée jeu	Animation association				animation MJN				Animation association			
Accueil centre de loisirs									x			
Atelier d'écriture		intervenant extérieur								intervenant extérieur		
Carte blanche à une asso, un artiste, un artisan												x

Communiquer de façon plus stratégique

b) Créer identité visuelle de la MJN

Objectif : Donner une lisibilité immédiate à la communication

Actions :

- **Retravailler l'identité de la médiathèque en** faisant appel à un.e professionnel.le de la communication avec un logo et une charte graphique évolutive.
- **Développer des outils standards** : affiches, posts, communiqués de presse

c) Développer un plan de communication avec un ciblage par public et prescripteurs

Objectif : mettre en œuvre une stratégie de communication organisée

Actions :

Travailler avec un.e professionnelle de la communication pour développer un plan de communication à plusieurs niveaux pour promouvoir :

- La mission centrale culturelle et éducative (pour tout le public et notamment l'échelon politique)
- L'offre de service et l'expertise (habitants, acteur du territoire, communes)
- Les programmations régulières (usagers, non usagers,...)
- Les actions ponctuelles (usagers, non usagers, partenaires...)
- Les événements (toutes cibles)
- L'activité (partenaires institutionnels, services internes, Conseil communautaire)

d) Renforcer les outils d'information directs et indirects :

Objectif : Toucher les publics

Actions :

- **Renforcer les outils d'information sur les offres documentaires** imprimées, audio, autres prêts et numériques en reconfigurant un site internet dans les standards actuels
- **Développer la stratégie de communication** pour promouvoir les missions et les actions (emailing et réseaux sociaux)
- **Conserver les modalités actuelles** qui touchent les usagers de la médiathèque, **les exploiter plus avant** avec une stratégie adaptée (les affichages dans les commerces, les mairies, par exemple), articles de journaux
- Développer de **nouveaux outils de communication directs** : Instagram ou autre réseau en fonction des publics visés, développer un **Panneau Pocket ou équivalent** et se connecter aux communes, **utiliser les bulletins communaux**
- **Améliorer la signalétique extérieure** (enseigne + panneaux indicateurs +flocage voiture + goodies en matériaux recyclés) notamment au moment de l'ouverture des nouveaux bâtiments
- **Améliorer la signalétique intérieure** (panneaux, etc.)

Développer des outils indirects :

- **Communiquer régulièrement auprès des communes** : rencontrer les conseils municipaux en début et en milieu de mandat, envoyer des informations (cf plan de communication), aménager **une séance annuelle MJN pour le groupe des élus référents culture**, communiquer auprès du Président.

Développer les actions de la MJN en faveur de l'écologie

Objectif : Développer un axe écologique structurant

e) Développer les partenariats avec les réseaux et acteurs

Actions :

- Mettre en place un **groupe des acteurs locaux culture** de l'écologie (amap, etc.) et mettre en place une saison culturelle écologique : Coconstruire une saison d'activités avec les acteurs au sein de la MJN et un temps annuel culture/écologie (fonds, projection de films, buffet bio, invitation d'auteur,...) prendre l'attache de l'ADAK pour évaluer la possibilité de monter un partenariat
- **Se déplacer** sur les actions des acteurs écologiques avec un **fonds documentaire** (malle)
- Chercher à étendre les actions **en interne de la CCJN**

f) Mettre en place des actions innovantes

Actions :

- Développer les actions au sein de la **culture d'équipe** (recyclages de matériel de bureau ; sobriété, achats raisonnés ou vertueux, ...),
- Développer **l'activité d'animation** : accueillir des formations à l'intention des habitants (partenariat ademe par exemple), projections, ...

g) Valoriser cette dimension

- **Nommer un référent** identifiable par le public et lui permettre de se former de façon régulière
- Afficher cette dimension du projet et **au sein de la communication** et systématiser une ligne de communication dédiée
- Communiquer au sein de la CC

Note : La dimension écologique sera inscrite dans le projet de réhabilitation des bâtiments avec notamment une recherche de sobriété dans le recours aux ressources naturelles (idem : véhicule)

B/ ADAPTER LES OUTILS ET LES PRATIQUES

Objectifs : A travers cette orientation, il s'agira de doter la MJN d'outils réactualisés pour répondre aux besoins et aux enjeux culturels actuels et futurs. Cela passe par des bâtiments adaptés aux pratiques des médiathèques modernes, par la modification de certaines dispositions concrètes, d'une force de travail adaptée à la taille de la population, par une action affirmée envers les personnes isolées ou empêchées.

Améliorer les outils et les moyens

a) Moderniser les bâtiments et agrandir les surfaces pour atteindre les standards attendus

- Réhabiliter la médiathèque de Gendrey avec une livraison courant 2028 – médiathèque centrale
- Aménager la médiathèque de Dampierre en 2030/2031 (livraison) - antenne avec une spécialisation jeunesse/ado

L'objectif sera d'atteindre à minima une surface totale de 840 m2 correspondants aux recommandations de l'Etat. On sera particulièrement attentifs aux principes écologiques dans le cadre du cahier des charges.

La démarche de préprogrammation et de faisabilité devra être prévue début 2026 au plus tard afin de lancer un concours d'architecte au cours de l'année 2026 et une entame des travaux dès 2027.

b) Adapter le mobilier, se doter de nouveaux outils pour aller vers les publics (outils d'animation, etc.)

- Mettre en place **des outils du type boîte de retour** facilitant le retour des ouvrages aux personnes en dehors des horaires d'ouverture/

c) Agrandir progressivement l'équipe

L'agrandissement des locaux et le développement du projet tant sur les sites permanents qu'en itinérance nécessite d'atteindre à minima le seuil de d'1 ETP pour 2 000 habitants. Soit une équipe de 6 ETP à minima.

- Création d'un ETP de bibliothécaire dédié à la médiathèque
- Création d'un ETP dédié à l'action culturelle et l'EAC mission portée par la médiathèque

d) Développer certains budgets d'activité en animation culturelle et en action itinérante et abonder le socle documentaire

- Le budget global d'animation culturelle pourra être porté à 15 000 €/an
- Le budget annuel d'acquisition sera maintenu à son niveau actuel. Cependant, une fois la médiathèque de Gendrey réhabilitée, une campagne de mise niveau du fonds global sera menée (1000 ouvrages environ soit environ 17 000 €)

Réinterroger l'accès

e) Les horaires

Les horaires pourront être modifiés selon les principes suivants :

- Mettre en place des horaires permettant de **faciliter l'accès à tous** en tenant compte de certaines populations fortement contraintes par les horaires ou les déplacements (on pourra dans un premier temps se fier à l'enquête réalisée en 2024)
- **Envisager des ouvertures simultanées** des deux sites
- **Le volume total d'ouverture** ne devra pas être augmenté sauf à couvrir un autre site
- Les horaires devront être lisibles et simples

- Communiquer largement sur les changements
- Expérimenter les changements sur des temps longs

f) Les tarifs

Le tarif d'inscription pourra passer à la gratuité pour tous.

g) Les modalités et règles d'emprunt et de retour

- Le nombre d'ouvrage empruntable à chaque passage pourra être augmenté.
- Le temps d'emprunt devra être fixé et respecté de façon stricte, allongé si besoin.

h) La visibilité, la lisibilité des lieux et des collections

La signalétique extérieure devra être améliorée pour identifier les sites de façon visible dans les communes, cependant, on sera attaché dans les choix architecturaux et de signalétique à rendre les bâtiments et leurs usages particulièrement conviviaux et accessibles pour tous.

La signalétique intérieure notamment l'accès aux collections devra être **efficace et simple d'usage** permettant notamment la redéfinition de l'usage des espaces au fur et à mesure des années.

Aller vers les publics éloignés

Objectif : Aller vers les personnes éloignées de la lecture ou empêchées

a) Expérimenter des actions tout au long de la période 2025/2031 :

- Profiter notamment de la période de travaux pour développer **un service de lecture publique ambulant** (bibliobus, animations dans les villages, les écoles, etc.)
- Lever les freins symboliques avec **une opération de parrainage** (invitez votre voisin dans votre bibliothèque)
- Rencontrer des structures comme Les Opalines (Fraisans) pour mener une série d'actions coconstruites à l'intention de leurs publics
- Mettre en place **un système d'ambassadeurs adolescents** : leur confier l'achat d'une partie du fonds ado et une animation annuelle
- Proposer un stand ou une animation lors d'évènements du territoire

b) Renforcer le portage à domicile

Il s'agira de **travailler de façon plus intensive avec les communes et l'ABC** pour **renforcer le portage à domicile** sur l'ensemble du territoire et notamment dans les zones les plus éloignées des bibliothèques. Une plaquette pourra être éditée en ce sens et distribuée. Le partenariat avec les communes pourra s'appuyer sur les élus référents culture.

c) Développer des partenariats localisés dans les zones peu atteintes (*en relation avec les stratégies intercommunales de bassin de vie*)

En se basant sur la carte des usagers réalisées dans le diagnostic, on développera **des stratégies de long terme avec les interlocuteurs des communes les moins touchées par la lecture publique** :

Méthode préconisée :

- *Prendre l'attache de l'équipe municipale pour présenter la MJN en détail et ses missions au service de tous et indiquer le besoin de développer la lecture au sein de la commune.*
- *Mettre en place un dispositif de long terme associant des relais au sein de la commune*

Note : La mise en place de nouvelles actions ou d'activités pour aller vers de nouveaux publics nécessitent un travail de l'équipe : Réflexion – stratégie- moyens-formation - organisations, etc.

Cela nécessitera :

- L'augmentation des moyens humains
- L'acquisition de certains outils pratiques
- L'adaptation des bâtiments et des moyens de déplacements
- La baisse du volume d'activité d'animation actuelle pour effectuer des choix et retrouver des marges de manœuvres en termes de charge de travail

A cet effet : une suggestion de programme virtuel d'animation est indiqué en annexe

C/ ELARGIR LE SOCLE DE GOUVERNANCE ET PARTENARIAL

*Objectif : Renforcer l'écosystème de la MJN à travers **une gouvernance et un réseau de partenariats de long terme** pour développer les services et toucher plus largement la population sur l'ensemble de la CC.*

Structurer l'écosystème partenarial

- a) **Structurer des coopérations** à moyen de long terme avec des acteurs associatifs ou des communes

Travailler sur des temps longs avec certains partenaires internes et externes. On cherchera à **coconstruire des dispositifs de long termes structurants autour d'objectifs partagés et clairement formulés**. L'ensemble étant formulé dans un document cadre pluriannuel du type convention. (conventions avec l'EPAHD, les Forges de Fraisans ou un acteur socio-culturel type foyer ruraux, Education Nationale,...)

- b) **Eclaircir les perspectives partenariales vis-à-vis du Criquelire** (selon différentes options politiques et d'aménagement du territoire

- **Prêt documentaire** : Si l'activité de prêt documentaire du Criquelire est appelée à être consolidée sur son lieu :
 - Informatiser le Criquelire et proposer un fonds spécifique (petite enfance si le lieu est finalement dédié à un accueil type crèche,...)
 - Former les bénévoles à l'usage du SIGB
 - Mettre en place une permanence co-animée Criquelire / MJN
 - Communiquer (facebook, ...) dans le bassin de vie et rythmer régulièrement les animations
- **Action culturelle** : S'appuyer l'activité existante du Criquelire pour la consolider, la « **professionnaliser** » et **développer progressivement l'accueil d'auteurs locaux** avec des rendez-vous réguliers (4 par an par exemple) alternés avec des clubs lecture. Pour cela mettre en place **une stratégie coordonnées avec les animations de la MJN** - cf A/ 2. b) 2.

- c) **Travailler les complémentarités et conseiller les communes**

Etablir **une cartographie des boîtes à livre** sur le territoire et **proposer aux communes un appui-conseil** sur leur gestion (par exemple : éditer une fiche pratique) et **la nécessité d'avoir une position plus active** en termes de lecture publique.

Associer les usagers et les communes au pilotage

- d) **Etablir un système de gouvernance politique** :

- Etablir **un point d'avancée semestriel du PCSES avec le Président et les Vice-Président.e.s** de la CC et la commission culture

- Piloter **une réunion annuelle des élus référents culture** de la CC
 - Un point d'avancée de la mise en œuvre du PCSES et une communication des activités des 12 prochains mois
 - Un atelier de travail sur le développement de la lecture publique sur l'ensemble du territoire
- A ce titre la bibliothèque départementale du Jura ou d'autres intervenants pourront intervenir dans des échanges avec les élus sur les enjeux de la lecture publique (enjeux culturels, éducatifs, citoyens, etc.). Un élu d'une autre CC pourra intervenir pour présenter une politique de lecture publique dans un autre territoire.

e) **Renforcer la gouvernance avec les usagers**

- **Travailler avec le comité consultatif au suivi** de la mise en œuvre du PCSES : rendez-vous semestriel permettant d'échanger sur les projets de l'année, l'évaluation de ce qui a été réalisé et globalement l'avancée de la lecture publique dans la CC. Le comité consultatif pourra être élargi à d'autres usagers et aux techniciens du département.
- **Expérimenter une commission jeunesse** pour la programmation des activités : Groupe d'ambassadeurs représentants des classes du collèges pour travailler la programmation et participer à la politique d'acquisition.

Travailler la transversalité au sein des politiques de la CCJN

f) **Structurer des axes transversaux sur lecture publique et éducation**

La MJN sera particulièrement attentive à construire **une stratégie avec les services éducation/enfance/jeunesse** :

- **Accueil et formation des animateurs** (inscrit dans leur mission), mise en place **d'animations régulières**, outils etc. (cf dispositif DRAC Lecture-Loisir à pérenniser)
- Un travail de long terme pourra être scellé avec **les établissements d'accueil de la petite enfance**.
- **Les animations en collège** seront relancées
- Un programme général de développement de la lecture publique en partenariat avec les écoles permettant de **maintenir une action de sensibilisation permanente qui pourra se développer à partir de l'existant et en proposant des modalités d'accueil évolutives** (cf, ressource en annexe) pour **toucher tous les élèves en variant les formats**.

On cherchera notamment à impliquer la MJN dans les stratégies éducatives notamment dans le cadre **des PEDT, Conventions CAF, CTG**, etc. Ainsi, il est préconisé **des points internes entre services pour travailler les dimensions culturelles des plans éducatifs locaux**.

- g) **Développer un dispositif EAC** venant diversifier les actions à destination du milieu scolaire et permettre des actions plus approfondies.

Cette action relèvera d'une politique d'Education Artistique et Culturelle qui pourra être développée au sein de la CC et mise en place sur trois plans :

- **Un contrat de développement territorial d'Education Artistique et Culturelle** conclu avec la DRAC,
- **Une stratégie de développement artistique et culturelle territoriale** portée en coordination avec la Médiathèque Jura Nord avec
- **Un poste de coordinateur Education Artistique et Culturelle** intercommunal positionné à la CC sous la responsabilité du Directeur de la MJN

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025



ID : 039-243900560-20250410-DCC2025_04_083-DE

Ce poste dédié au développement des actions d'EAC viendra en appui de la bibliothèque pour développer des actions EAC autour de la lecture et plus largement dans les différents domaines culturels.

Les accueils pour la petite enfance

VI. ANNEXES : EXEMPLES INSPIRANTS

Jeunesse

Des services sur mesure

LA CARTE COLLECTIVITÉ

Elle vous permet d'emprunter gratuitement **40 documents*** pour **6 semaines** dans toutes les médiathèques. Pour l'obtenir, rendez-vous dans une médiathèque avec une pièce d'identité et un justificatif de votre activité professionnelle avec adresse.

*Pour des raisons juridiques (droit de prêt), le prêt de DVD est interdit aux collectivités.

40
DOCUMENTS

6
SEMAINES

Cette carte collectivité, nominative, implique votre responsabilité. Vous vous engagez à restituer les documents en bon état et dans les délais accordés. Vous veillerez au remplacement des livres perdus ou détériorés.

LE PRÊT DE DOCUMENTS ET DE VALISES THÉMATIQUES

Vous empruntez :

- seul pour votre structure aux horaires d'ouverture des médiathèques
- lors des visites, les enfants choisissent les livres que vous empruntez pour eux.

LES VALISES THÉMATIQUES

Vous pouvez demander aux bibliothécaires une sélection thématique sous forme de valise en lien avec vos projets pédagogiques.

Cette sélection comporte environ 15 documents et est constituée dans un délai de 2 semaines. Demande sur place ou par mail : bibliothecaires@mairie-nanterre.fr

Des services sur mesure

LES RENCONTRES, ANIMATIONS ET ATELIERS



Toute l'année, les médiathèques organisent des rendez-vous hors temps scolaire destinés aux enfants de tous les âges.

- Tout petit, je lis : lecture d'histoires et comptines (moins de 3 ans)
- Spectacles et contes accessibles en famille
- Ateliers créatifs
- Club Ados (10-15 ans)

Retrouvez le programme des animations, rencontres et spectacles sur mediatheques-nanterre.fr rubrique agenda

ACCUEIL LIBRE POUR LES 0 À 3 ANS UNIQUEMENT LE MATIN EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE AU PETIT-NANTERRE ET À PIERRE-ET-MARIE-CURIE

Durant cette séance, l'espace jeunesse est mis à votre disposition sur un temps de non-ouverture au public, propice à des lectures sur place. Un bibliothécaire est présent pour enregistrer vos documents si vous souhaitez en emprunter pour votre collectivité.

ACCUEIL THÉMATIQUE UNIQUEMENT LE MATIN EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE AU PETIT-NANTERRE ET À PIERRE-ET-MARIE-CURIE

Un/une bibliothécaire propose aux enfants lectures, comptines et jeux de doigts autour d'un thème. La séance est suivie de lectures libres.



Les accueils maternelle et élémentaire

ACCUEILS THÉMATIQUES À PIERRE-ET-MARIE-CURIE

ÉLÉMENTAIRE

Le livre dans tous ses états (du CP au CM2 et au Petit-Nanterre pour les CE2)

Une étonnante exploration des livres et de leur diversité : toutes sortes de livres, de tous les formats, aux contenus variés, avec ou sans images, avec ou sans paroles, à toucher...

D'art d'art (du CP au CM2)

Sensibiliser à l'art, aux formes, aux couleurs et éveiller la curiosité à partir de questions diverses et de commentaires sur les œuvres.

La poésie (du CP au CM2)

La poésie, ses formes classiques (en vers, en prose) mais aussi contemporaines avec le slam et le rap, ou encore la poésie japonaise avec le haïku.

Enquête documentaire (à partir du CE1 et au Petit-Nanterre pour les CM2)

Une séance ludique d'imitation à la recherche documentaire, sous la forme d'une enquête policière - d'un jeu de piste au Petit-Nanterre.



Les projets annuels Maternelle et élémentaire



LIVRE OFFERT EN MATERNELLE

Chaque année, tous les élèves de maternelle reçoivent un livre en cadeau à la période de Noël. Cette année, les enfants découvriront *Gustave et la tactique du héros* de Gustave et la tactique du héros, d'Elisa Dupont, publié aux éditions Panthère.

PRIX DES JEUNES LECTEURS DE LA PETITE SECTION AU CM2

Les élèves des classes de maternelle et d'élémentaire de Nanterre sont invités à lire les ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires et à voter pour leur livre préféré. Des rencontres avec des auteurs et illustrateurs de la sélection seront proposées aux enseignants et à qui souhaitent candidater dans le cadre des projets partenariaux. Inscription auprès du service Enseignement de la ville : Tél : 01 47 29 53 96.

Les lauréats 2024 du Prix des jeunes lecteurs



ACCUEILS THÉMATIQUES À PIERRE-ET-MARIE-CURIE UNIQUEMENT LE MATIN EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE

MATERNELLE

Les p'tites bêtes

À la découverte du monde merveilleux des petites bêtes ! Un monde à portée de main puisque les enfants peuvent ensuite les observer dans la nature. Fourmis, papillons, coccinelles, escargots, araignées, elles n'auront plus de secrets pour eux !

Les émotions

Il s'agit de faire découvrir aux enfants la palette des émotions, avec en particulier quatre émotions fondatrices : la joie, la colère, la peur et la tristesse. Cet accueil permet de faire réfléchir les enfants aux émotions, à leur utilité, à la manière de les exprimer.

Contes, comptines, kamishibai (et au Petit-Nanterre pour les grandes sections)

Qu'est-ce que les contes ? Quels sont leurs ingrédients ? Leurs personnages ? Leur structure ? Différents types de contes sont abordés et il y a, bien sûr, des lectures de contes à la clé !

Exemples / inspirations

Outils Bibliambule

Type remorque : son espace clos permet de diversifier les animations et ateliers réalisés. Les hamacs se déploient pour une consultation sur place. Il s'accroche à une voiture, permet de couvrir l'ensemble du réseau intercommunal. Il existe aussi en format triporteur pour une couverture géographique moins large.



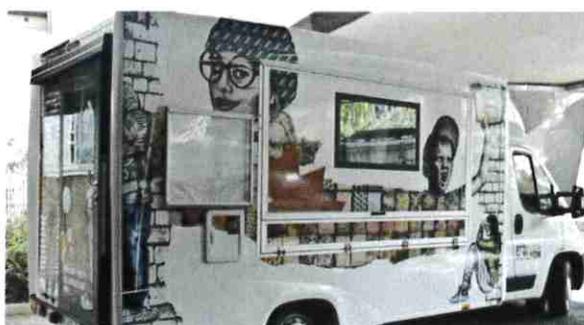
Médiathèque de l'Archipel - Fouesnant : les Malles Baladeuses



Isabelle et Bruno Caballina, gérants du Super U, et Roger Le Goff, maire de Fouesnant, lors de la présentation de la première malle bibliothèque.

Itinérance

INSPIRATIONS



Bibliothèques de la ville de Lyon : des bibliobus tournés vers la médiation

- Le BIP (Bibliobus d'interventions-interactions innovations publiques partagées poétiques) équipé en outils multimédias
- Le J'bus réservé à la petite-enfance qui se rend dans les crèches, écoles maternelles et haltes-garderies

Le médiabus, ville de Saint-Etienne

Une offre ancienne de bibliobus qui évolue aujourd'hui vers davantage d'activités de médiation culturelle, destinées à accompagner des publics spécifiques dans la découverte de la lecture.



INSPIRATIONS

Médiathèque de Vevey (Suisse)

Une médiathèque très engagée sur les questions d'actualité, les questions sociales : groupes de travail sur les questions d'inclusion, de genre, etc, programmation culturelle et ressources documentaires engagées...

Une organisation par pôles documentaires.

- Pôle documentaire « LGBTQIA+ », pôle « Demain »
- Dans la section jeunesse, une attention toute particulière à proposer des documents qui vont à l'encontre des stéréotypes de genre, dans une volonté d'engagement dès le plus jeune âge.



les événements de la biblio



La médiathèque de Bréhan

Devient gratuite pour tous !

Saint
Martin
Hères

Abonnez-vous



c'est gratuit, illimité,
et sans engagement !

L'ABONNEMENT
AUX BIBLIOTHÈQUES
DEVIENT GRATUIT !

Inscription gratuite

quatre
médiathèque

Dès le 1^{er} janvier 2015
La Médiathèque du Pays Morcenais devient
GRATUITE
pour tous

1x225